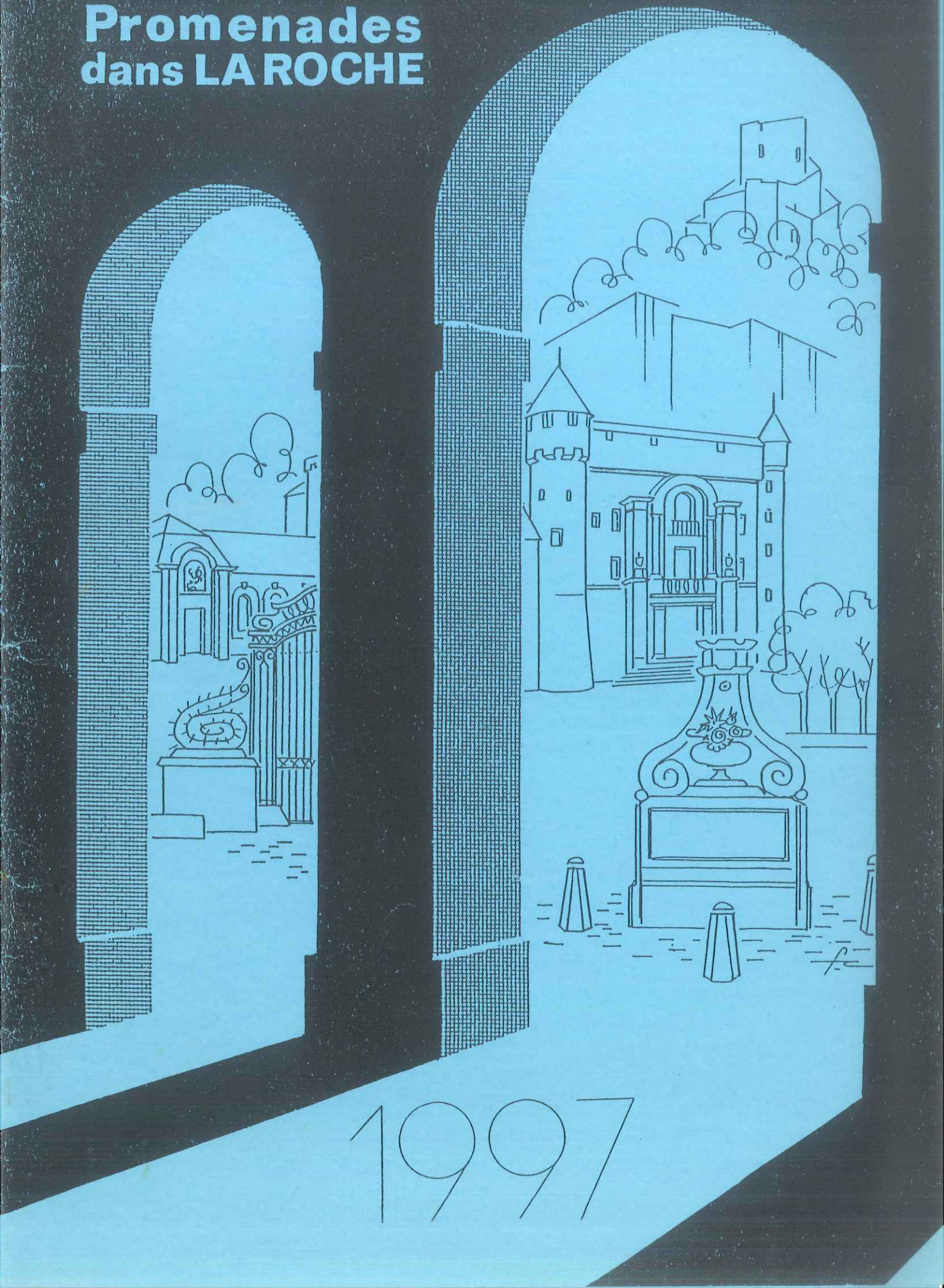
Promenades dans LA ROCHE



1997

EDITORIAL

Sixième numéro de *Promenades dans La Roche*, ce « magazine » entend, comme les années précédentes, vous faire (re)découvrir l'histoire et l'actualité de notre village grâce aux archives et aux témoignages de Guyonnais.

Le dossier consacré à Edgar Pierre Jacobs annonce les manifestations qui seront organisées en 1997 en hommage à cet artiste, en souvenir de la place que La Roche a tenue dans son oeuvre.

Ces manifestations, détaillées dans le programme ci-contre, concrétisent la collaboration entre le château et le village. Si, par le passé, nos relations ont pu être parfois empreintes de méfiance, aujourd'hui toutes les conditions sont réunies pour que nous agissions ensemble en bonne intelligence.

Nous profitons de cette parution pour vous souhaiter, au nom de la municipalité, une année heureuse et prospère à La Roche-Guyon.

SOMMAIRE

3	Bulles d'histoire (Annick Couffy)
4 - 9	900 ans d'histoire à travers textes et documents (Alain Quenneville)
10 - 11	La reliure (Jean-Marie Courgeon)
12 - 14	Les transports guyonnais (Charles Destailleurs, illustrations de Francis Cassou)
15 - 23	Blake et Mortimer, une oeuvre magistrale (Philippe Fossé)
24 - 27	Des archéologues à La Roche (Clarisse Prault)
28 - 30	Le Parc Naturel Régional du Vexin français (Jean-Marie Courgeon)
31 - 32	Mona Païva, marquise, chanteuse ou mystificatrice ? (Clarisse Prault)
33	La mairie aura 150 ans le 8 mai 1997 (Jean-Marie Courgeon)
34 - 35	D'où viennent ces objets ?... Où est parti cet objet ? Le « canon » de La Roche-Guyon (Charles Destailleurs)

1997 BULLES D'HISTOIRE *1997*

En partenariat avec le Conseil Général du Val-d'Oise, la commune et le Foyer Rural de La Roche-Guyon et le syndicat d'initiative des Roches Blanches proposent une animation originale intitulée « *Patrimoine et Bande Dessinée* ».
La Fondation Jacobs, partenaire de cette manifestation, a permis de réunir des dessins originaux des aventures de *Blake & Mortimer*.
Les Editions Dargaud ont mis à notre disposition l'ensemble des bandes dessinées figurant à leur catalogue. Elles assureront également le relais de communication au Festival international de la Bande Dessinée d'Angoulême, dont le thème en 1997 est « *Histoire d'histoire* ».

Cette animation a pour objectif principal d'attirer, d'intéresser et de former le public jeune à l'histoire et au patrimoine. La commémoration du dixième anniversaire de la mort d'Edgar P. Jacobs, créateur de la série « *Les aventures de Blake et Mortimer* » nous a incités à retenir comme moyen d'expression un outil moderne et attractif : la bande dessinée.

Edgar P. Jacobs, comme bon nombre de dessinateurs, situe le déroulement de ses fictions dans un cadre historique reconstitué à partir d'une recherche documentaire et iconographique très poussée.

Le dessin est un moyen très ancien de transmettre des messages et des connaissances. Ce moyen, et ses supports (gravures rupestres, bas-reliefs antiques, vitraux médiévaux...) sont devenus aujourd'hui patrimoine.

La bande dessinée, forme moderne de cet art ancien, maintenant entrée au musée, peut être utilisée pour faire connaître ce patrimoine. Dans une démarche complémentaire, on peut étudier comment la bande dessinée intègre dans ses productions le patrimoine ancien.

Ainsi, un monument aujourd'hui, avec son histoire passée et son histoire présente, peut devenir lui-même dessin, objet de dessin, acteur d'une bande dessinée qui permet une découverte du patrimoine au sens large.

Annick COUFFY

Bulles d'histoire : l'année 1997 à La Roche-Guyon

- Création d'une flamme postale reprenant le logo de « Bulles d'histoire ».
- Mise en place d'un parcours découverte, « Bulles d'histoire », dans le château.
- Concours de bandes dessinées auprès des écoles maternelles et primaires du département, qui est également le prétexte, pour les enfants, de découvrir la chaîne du livre.
- Week-end « bandes dessinées » avec dédicaces, organisé en partenariat avec une librairie du département.
- Concert de clôture qui réunira les partenaires autour d'un baryton d'opéra, Edgar P. Jacobs ayant été chanteur à l'Opéra de Lille avant de se consacrer entièrement à la bande dessinée.

LA ROCHE-GUYON : 900 ANS D'HISTOIRE À TRAVERS TEXTES ET DOCUMENTS.

Les fracas de la guerre de Cent Ans s'étant tus, voici la Renaissance, début de la période prospère de notre village.
La château perdit sa fonction de forteresse et se transforma en résidence : il était alors propriété de la famille de Silly.
Bertin de Silly, second époux de Marie de La Roche, intime du roi, géra le domaine en homme avisé.
Il fit réparer les anciens créneaux du château, la porte principale, les galeries du tour du château et la chapelle. Ces galeries sont probablement les arcades de la grande cour des écuries (E. Rousse).
En 1493, il obtint de son souverain, Charles VIII, la création, à La Roche-Guyon, d'un marché par semaine et de deux foires par an.
Voici le texte de la lettre patente, créant ces manifestations commerciales :

Charles, par la grâce de Dieu, Roy de France, savoir faisons à tous présents et à venir. Nous avons receu humble supplication de nostre amé et féal conseiller et chambellan Bertin de Silly, seigneur de La Roche-Guyon, baron et vicomte de Rousseville, contenant que ladite terre et seigneurie de La Roche-Guyon est chastellenie de grant estendue où il y place fort ancienne avec droit de justice haulte, moyenne et basse assise en bon pays et fertil et où communément abondent, passent, affluent et fréquentent plusieurs gens marchans et autres, allans et venans de lieu en autre, portant et conduisans plusieurs denrées et marchandises tant par eaue que par terre, venans et allans tant que de noz pays de Normandie que d'ailleurs, et que pour mieulx repopuler et augmenter ledit lieu et place de La Roche-Guyon il seroit bien requis et chose proufitable pour le bien de la chose publicque et des habitans environ qu'il y eust ung marché chascqune sepmaine et deux foires par chacun an, c'est assavoir l'une le mardi prouchain après la feste saincte Katerine au moys de Novembre, et l'autre le mardi prouchain après la feste sainct Barnabé au moys de Juing, et ledit marché au jour du mardi de chascune sepmaine, et à cette cause nous a ledit seigneur de La Roche-Guyon supplié et requis que nostre plaisir soit faire créer, ordonner et establir audit lieu de La Roche-Guyon lesditz foires et marché, et sur ce luy impartir nos grace et libéralité ; pourquoi, nous les choses dessusdictes considérées et aussy les bons aggréables et recommandables services que nostre dit conseiller et chambellan nous a par long tems et dès nostre jeune aage faiz, fait et continue en chascun jour en plusieurs et mainctes manières et espérons que plus fera cy après, et pour autres causes à ce nous mouvans, avons en inclinant à ladite requeste fait, créé, ordonné et estably et par ces présentes de nostre certaine science, grace espécial plaine puissance et auctorité royal faisons, créons, ordonnons et establissons audit lieu et chastellinie de La Roche-Guyon lesdites deux foires et ledit marché aux jours dessusditz pour y estre tenues, entretenues et contenues dores et en avant perpétuellement a telz et semblebles privilleges, droiz, franchizes et libertés que les austres foires du pays d'environ et voulons et octroyons que durant lesdictes foires on puisse vendre et achapter audit lieu toutes denrées et marchandises licites, honnestes et permises comme l'on fait et fera es autres

foyres dudit pays, pourvu qu'il n'y ait autres foyres et marchés à quatre lieues à la ronde ausditz jour et près dudit lieu de La Roche-Guyon ; si donnons en mandement par ces mesmes presentes au bailly de Senlis ou son lieutenant au siège de Chaumont et à tous que noz presens grace, ordonnance, création, establissement, voulonté et octroy, ilz facent, souffrent et laissent nostre dit conseiller et chambellan et ses successeurs seigneurs dudit lieu de La Roche-Guyon, joir sans leur faire mestre ou donner ne souffrir estre faict, mis ou donner ne aux marchans affluens et fréquentans lesdictes foyres ne a leurs denrées et marchandises ores ne pour le tems advenir aucun destourbier ou empeschement au contraire lequel se fait et avecques se fassent crier et publier se mestier est es lieux d'ilec environ et autres qu'il appartiendra lesdictes foyres et marché voulans en oultre que pour tenir lesdictes foyres et marché l'on puisse faire drecer et lever halles, estaulx, loges et autres choses nécessaires et en tel cas requises comme ilz verront estre à faire joir des privilleges, franchises et libertéz qu'ilz ont acoustumé de joir es autres foyres dudit pays, car tel est nostre plaisir. Donné aux Montilz les Tours au moys d'Octobre l'an de grâce mil quatre cens vingt et treize et de nostre règne le unziesme. Ainsi signé par le roy, les seigneurs de Graville, admiral, de Lisle, de Gonnault et autres présens. J. du Bois. Visa contentor : Budé.

Bertin de Silly, déjà chambellan de Louis XI, de qui il avait reçu la charge de bailli du Cotentin, avait su se ménager les bonnes grâces du Dauphin. Devenu roi, Charles VIII, par ces lettres patentes montra, à la fois, qu'il voulait récompenser ce fidèle (féal) conseiller, qu'il lui demandait de continuer et de faire plus encore.

L'établissement de ce marché hebdomadaire et des deux foires annuelles fut un grand bienfait pour La Roche-Guyon. Désormais, chaque mardi, le bourg devint un centre commercial important où se négociaient blé, porcs, draps mais aussi toutes denrées et ustensiles nécessaires à la vie locale.

Le seigneur de La Roche-Guyon obtint encore deux ans plus tard la création d'un marché à Vétheuil, le vendredi. En 1504, Louis XII créa, à La Roche-Guyon, un grenier à sel qui, avec celui de Magny, étaient les deux seuls de l'écroissement de Magny.

La Roche-Guyon était ainsi devenu un centre juridictionnel et commercial de première importance ; toutes ces créations s'étant accompagnées de l'installation des administrations correspondantes : juges, greffiers, tabellions, lieutenants y officiaient et y résidaient.

Il faut croire que ce marché du mardi prit une ampleur considérable. Il se tenait à l'emplacement actuel de la place de l'Ecu, des tilleuls et de la pelouse qui borde les douves de la cour des écuries du château ; bientôt, la place manqua et les maisons, jadis construites près du château, durent être abattues, les habitants relogés un peu plus loin : ainsi s'étendit le bourg de La Roche.

Mais tous les habitants n'acceptèrent pas ces expropriations et face à la volonté du seigneur, ils n'hésitaient pas à faire appel au roi. Tel fut le cas de Jean Monnier dont la maison devait se trouver à peu près à l'emplacement de la fontaine. Bien qu'ayant droit de haute, moyenne et basse justice, le seigneur du lieu ne pouvait déposséder un sujet du roi de sa maison ; seul le souverain le put.

Bertin de Silly dut donc s'adresser au bailly de Senlis ; c'est ce qu'il fit en juin 1508. Dans sa requête, le seigneur de La Roche exposa qu'il avait plusieurs fois proposé à Jean Monnier de le reloger dans une meilleure maison, de lui donner de l'argent mais que le dit détenteur avait toujours refusé. Le seigneur en appela à l'utilité publique et dit s'être entouré des conseils de «gens se connaissant» afin de pas léser le détenteur.

Le 17 juillet 1508, comparurent devant le sire de Saint-Martin, lieutenant du bailly de Senlis, les représentants du seigneur de

La Roche-Guyon et de Jean Monnier. Enfin, le 6 août 1508, par lettres royaulx, le roi Louis XII trancha :

Loys, par la grâce de Dieu roy de France, à nostre bailly de Senlis ou son lieutenant, salut. Nostre cher et féal conseiller et chambellan Berthin de Silly nous a humblement exposé que, depuis se long tems y a qu'il n'est mémoire du contraire, il a audit lieu de La Roche-Guion un chastel fermant à pont levys, une bonne place de guerre close à fossés tout à l'entour et y a cappitaine pour faire et disposer du guet et garde de ladite place. Joignant et contigue dudict fossé, y a une petite maison où certaines bonnes gens, nommés Jehan Mounyer et sa famille font leur mansion et demourance, qui pourroit place, tant à nous qu'au pais d'environ, assis sur la rivière de Seyne, sans grant perte et dommaige. Semblablement nous a exposé ledict suppliant que, audict lieu de La Roche-Guion se tenoit un marché au jour du mardy, où se assemble grant populaire et joignant de ladicte maison a une grosse butte et montaigne qu'il est nécessaire faire oster pour eslargir le lieu pour heberger les marchans, y exposer draps et autres marchandises qui ne se peut bonnement faire sans oster et desmolir ladicte maison et lieu qui est de petite valeur. A plusieurs fois, ledict exposant feit offrir à ceux qui demeurent en icelle maison et dectenteurs propriétaires de leur bailler logeis et place audict lieu et au plus près mieulx que ne vault le dessusdict bien logez et encores leur donner de l'argent, voire plus que ne se pourroit apprécier ne estimer ladicte maison par gens à ce congnoissans ; mais lesdictz dectenteurs sont de ce faire reffusans, délayans.....demeure qui peult estre le temps advenir, le grand dommaige dudict exposant et de la chose publique, qui est à préférer au bien particulier, et plus pourroit estre ce par nous ne lui estoit sur ce pourvue, de nostre gracieulx et meilleur remède de justice, humblement requérant icelluy. Pour quoy nous, voulons subvenir audict exposant selon l'exigence des cas, éviter inconvéniens, nous mandons et pour ce que les choses dont est question sont situées et assises en vostre dict bailliage, commectons qy'appeliez ceux qui pour ce seront à appeler. Il vous appert de ce que dict est ou de tant souffrir doye, vous, audit cas recevrez ledict exposant suppliant à récompenser les propriétaires de ladicte maison et lieu audict lieu de La Roche-Guion, avis des gens à ce congnoissans et à ce faire et souffrir, contrayngnez tous dectenteurs, par toutes voyes et moyens de droit et raisonnables. Car, ainsi nous plaist ce estre faict, et, se, sur ce n'est débat ou opposition, la provision faire premier, présentement et avant toute œuvre nonobstant opposition ou appellacions quelconques, faictes aux parties raisons et justice. Donné à Paris, le premier jour d'aoust, l'an de grâce mil cinq cens et huit, et de nostre règne le onzeiesme.

«Par le roy à la Relation du conseil : Maillard»

Cette procédure se termina par une sommation faite à Jean Monnier de consentir à l'exécution de ces lettres royaulx. Il faut croire qu'il consentit et l'affaire fut close le 29 mai 1509.

Dans ces deux textes est nommé le bailli de Senlis. En quoi ce magistrat était-il concerné par ce qui se passait à La Roche-Guyon ?

C'est que le Vexin Français était soumis à la coutume de Senlis (cf encadré). L'unité de législation n'existait pas dans le droit féodal et, souvent, des pays d'une même province étaient régis par des coutumes différentes.

L'on ne sait pourquoi le bailliage de La Roche-Guyon et l'écroissement de Magny étaient soumis à la coutume de Senlis alors que la Normandie était si proche ; toujours est-il que, juridiquement, il relevait de la châtellenie de Chaumont-en-Vexin, siège de la résidence du lieutenant particulier du bailliage de Senlis.

La coutume de Senlis

A la veille de la Révolution, un président de la Cour avait pu dire : «Les coutumes, filles du temps, d'origine incertaine, sont restées longtemps des traditions orales».

Dans le droit féodal, les coutumes avaient force de lois mais leur caractère incomplet souvent ponctuel, obligeait les souverains à ordonner par lettres royaulx. L'ordonnance de Charles VIII du 28 janvier 1493 stipulait que par tout le royaume, l'on devait désormais mettre par écrit ces coutumes : *...nous n'avons rien tant à cœur que le bien et la prospérité de nostre royaume, avons voulu, décrété et ordonné que lesdites coutumes, usages et styles de tous et chacun les pays et endroits de nostre dict royaume seraient rédigés et mis par écrit interprétés et accordés par les coutumiers, praticiens et gens de bien pour les voir et faire voir, visiter, décréter et confirmer, si besoin est ou aultrement en ordonner, ainsi qu'il appartiendra.*

Les représentants des trois ordres se réunirent donc à Senlis et les débats durèrent jusqu'en...1539 ! Voulue par Louis XI, en 1453, cette réforme ordonnée par Charles VIII ne fut définitive que sous le règne de François 1er. C'est que les seigneurs châtelains étaient forts attentifs à ne pas laisser compromettre leurs droits litigieux entre eux et le roi.

Dans le compte rendu des séances, il est écrit que le seigneur de La Roche-Guyon, aux droits de haute justice d'assises, de scel, de tabellion et au droit de marché réservé par l'article 93 de la nouvelle coutume, voulut ajouter la constatation de plusieurs droits particuliers résultant à son profit d'anciens titres : le procureur du roi du bailliage de Senlis s'opposa à cette constatation et le seigneur de La Roche obtint seulement acte de sa réclamation.

La coutume de Senlis s'étendait sur les territoires de Compiègne, Creil, Pontoise, Chaumont, Beaumont-sur-Oise et Chambly et même sur le territoire du Velquessin le François (Vexin Français) jusqu'aux bailliage de La Roche-Guyon et écroissement de Magny.

Tous les appels se portaient donc à l'assise du bailli de Senlis, c'est la raison pour laquelle il est concerné par les lettres royaulx ci-dessus publiées.

Cependant, le seigneur de La Roche-Guyon règnait en maître sur son fief. Il détenait droit de justice ; c'est ce qu'apprirent à leurs dépens, en 1513, des manants d'Amenucourt pour délits commis dans ses bois.

Il tirait des revenus des paroisses de ses fiefs, qui se composaient de droits particuliers, de perceptions annuelles, de baux et de redevances de ses terres.

La complexité du droit féodal est telle qu'il vaut mieux, pour tenter de l'expliquer, prendre des exemples. Dans le détail des comptes de 1538, on comprendra mieux la somme des charges auxquelles étaient soumis les habitants du comté de La Roche-Guyon :

Le cens : c'était une redevance en argent ou en denrées due au seigneur *le jour de la Sainct-Rémy (1er Octobre) pour toutes les maisons boves et héritages.*

A La Roche-Guyon, certaines maisons payaient 2 sols chacune, les maisons dans le roc, seulement 6 deniers (la livre valait 20 sols, le sol valait 12 deniers).

A Chantemesle, 42 habitants payaient ensemble 36 sols, à Freneuse 204 habitants payaient 59 sols 6 deniers, à Beauregard, 32 habitants payaient 7 livres 4 sols...

Le cens se payait aussi en denrées : à Roconval, 43 paysans fournissaient 19 chapons ; à Chantemesle, 60 habitants fournissaient 24 boisseaux d'avoine et 5 boisseaux de seigle (1 boisseau = 13 litres d'aujourd'hui, 12 boisseaux = 1 setier).

Droits sur les ventes et mutations : pour l'année 1538, les ventes ou mutations, ce que le régisseur appelle *les remuements d'héritages,* s'étaient élevés à 128 livres. Le seigneur percevait environ 8 sols et 4 deniers pour cent sols.

Les corvées : c'étaient des services dus par les habitants des villages pour certains travaux et pour un certain nombre de jours,

déterminé par an. Les habitants de la paroisse de la Goulée, près de Chérence, devaient chacun annuellement une journée de corvée comme prix d'échange du droit de pâturage dans des biens seigneuriaux.
A La Roche-Guyon et à Roconval, 58 paysans ayant chevaux et harnais devaient par an cinq journées pour porter terres, sablons et échalas.
Treize veuves ne doivent que deux journées et demie chacune !
Tous les trois ans chaque feu (c'est-à-dire chaque maison) de La Roche-Guyon, Roconval, Gloton et Beauregard, doit trois journées de corvée pour curer le bief du moulin de Roconval, qui était moulin à ban du seigneur.

Baux : les baux des pêcheries et des prés étaient stipulés en numéraire.

Ferme du Port :	17 livres 17 sols
Pêcheries de Jeucourt :	4 livres 12 sols
Pêcheries de La Roche :	1 livre 15 sols
Pêche de l'Epte :	10 livres
18 lopins de terre :	1 livre 3 sols

Les trois moulins à vent de Vétheuil, Tripleval et Freneuse étaient affermés de 20, 23 et 27 livres.
Certaines fermes de La Roche-Guyon étaient affermés en grains : une ferme à La Roche-Guyon : 8 muids de grains (1 muid = 12 setiers).
Au chapitre des baux, il faut noter qu'au cours de cette année 1538, 20 nouveaux baux furent enregistrés pour des boves (logis alors très recherchés), 9 dans la vieille charrière de Gasny, 11 dans la charrière des Bois, moyennant un loyer annuel de 12 deniers parisis (1 sol) par lopin d'une perche et demie.

Au chapitre des dépenses, on ne trouve que les dépenses de justice et d'administration, aucun renseignement sur les dépenses personnelles. Le personnel judiciaire et administratif était très simple et composé ainsi :

	appointements annuels
Le bailli Jehan Le Thellier	*20 livres*
Le lieutenant Jean Lescouette	*10 livres*
Un prévôt garde, Jean Le fébure	*10 livres*
Un procureur fiscal, Robert Genestais	*60 livres*
Quatre sergents, gardes des bois de La Roche-Guyon et Arthies	*60 livres*
Un procureur au siège de Chaumont, Thibaud Escouette	*10 livres*
Un prévôt à Senlis, Nicolle Le Bouteux	*60 sols*
Un avocat au siège de Senlis	*5 livres*
Josset, receveur de la seigneurie	*50 livres*

Les frais de justice étaient à la charge des plaideurs ; le seigneur avait à sa charge les frais de justice criminelle : garde, emprisonnement et châtiment des coupables. La prison se trouvait sous les grandes arcades.

Voici en conclusion de ce chapitre relatif au droit un extrait (sinistre) des comptes de justice pour les sentences prononcées semble-t-il entre 1513 et 1538 :

Procès de messire Le Roux arrêté pour larcin, normand ; démarches en différents lieux pour savoir où il avait été auparavant pugny et essoreillé ; condamné à estre pendu et estranglé à La Roche-Guyon ; appelle ; est conduit à Paris par deuz hommes à pied et à cheval ; fut dict bien jugé pour aulcuns larcins par luy commis finalement fut déclaré bien jugé, renvoyé audit lieu de la Roche-Guyon où il fut pendu et estranglé ; lequel procès a coûté 100 livres.
Aultre procès criminel contre Guyon Le Brun, larron de bestes chevallines, mis sur la question ; appel à la Cour, renvoyé bien jugé, condamné à estre fustigé par les carrefours, coust 50 livres.
Item aultre procès crymynel contre Germain Auger, pour aide au rapt d'une fille de Villers en Artye, condamné à estre fouetté par les carrefours de la Roche-Guyon à 3 jours de marché. Coust 50 livres.
Autre procès contre Pierre Pellet pour plusieurs larcins, condamné à estre pendu et estranglé au gibet de la Roche-Guyon, appel à la Cour ou l'appellation fut mise au néant et fut condamné à estre fustigé

par 3 jours de marché ; sentence exécutée. Coust 100 livres.
Item contre Guillot Ysart de Bennecourt, pour larcins, condamné à estre fustigé par les carrefours de la Roche-Guyon. Sentence exécutée. Coust 40 livres.
Item contre Collin Quartier pour petits larcins ; fouetté et fustigé sous la custode (à l'intérieur de la prison). Procès a pu couster 10 livres tournois.
Aultre procès contre Giule du Grand Noyer de Bennecourt, pour aulcuns larcins; prisonnier, son procès faist, prêt à vuider, rompit les prisons, se absenta. Coust 10 livres.
Autres frais pour procès crimynels contre Jehan Couterot, dit Marot ; meurtre condamné à mort, appel, condamné à estre fustigé ; pour l'avoir mené, ramené et fait fustiger. 100 livres.
Marin, sacrilège, condamné à estre fustigé et essoreillé, appel, confirmation, exécution, mené, ramené, fustigé ; 60 livres.
Gabriel Richard, sacrilège, condamné à mort, appel, condamné à estre fouetté, pendant 3 marchés et essoreillé des deux oreilles, dont l'arrêt fut exécuté ; et fust envoyé aux dépens du deffendeur à Poitiers chercher le lettre de tonsure de Richard qui disait l'avoir eue - il prétendait avoir été moine - *ce qu'il n'avait, a cousté plus de six vingt livres (120 l).*
Jehan Gallois condamné pour plusieurs larcins à estre fouetté par les carrefours, ce qui fut fait. Coust 50 livres.
Loys Sainct et son compagnon Garanmuyer, condamnés à estre fouettés tout à l'entour de la Garenne pour plusieurs larcins en ladicte Garenne ; coust 10 livres.
Aultre procès contre Jules Guette, dit Perrigot, Hugues Guybert et Gillot Trubert pour plusieurs larcins en la Garenne, condamnés à estre fustigés par les carrefours de la Roche-Guyon, et à l'entour de la Garenne, appel rejeté, arrest exécuté, menés et ramenés en grande surreté et compagnie. Coust 120 livres.
Jehan Lorion, Tourterel, pour argent qu'on disait qu'ils avaient trouvé audict lieu de la Roche. Interrogés, mis à la question, ne confessèrent rien, furent élargis. Coust 40 livres.
Frais dûs au Greffe de la Prévosté pour le procès de Pierre Martin, Guidon, Jehan Auger et Jehan Courpas, mis à mort sur la roue, au marché de la Roche-Guyon, 120 sols 9 deniers. A Jean Boivin, charron, pour la roue, 25 sols.

Dans tous ces procès, l'on constate que les condamnés avaient fait appel et que ce droit d'appel a toujours été reconnu, même pour les délits mineurs : c'était une réelle garantie contre tout abus de la haute justice seigneuriale.

Alain QUENNEVILLE

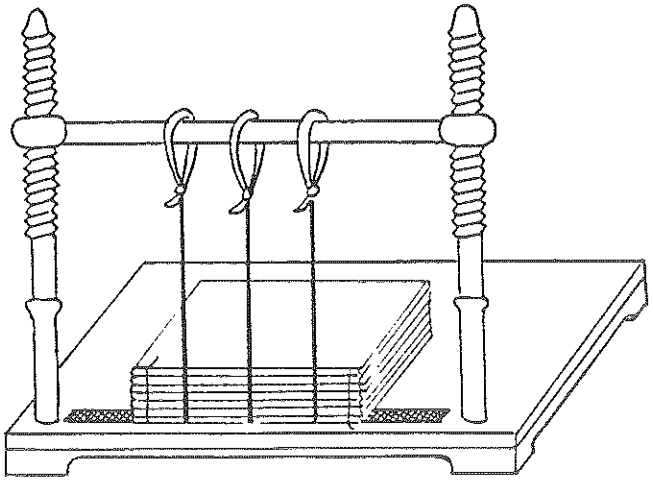
La reliure

Saviez-vous qu'à La Roche-Guyon, plusieurs ateliers de reliure existent depuis quelques dizaines d'années ?
Il s'agit d'ateliers d'amateurs. Le premier a été installé un peu après la guerre. Il a été remis en fonctionnement il y a environ dix ans. Un autre a vu le jour à peu près au même moment.

Mais, au fait, qu'est ce que la reliure ?
Les livres achetés en librairie ou même vendus par correspondance par des maisons fameuses sont tous fabriqués et assemblés mécaniquement.
Ces livres peuvent être brochés, cartonnés ou "reliés"; ce sont des produits identiques, façonnés avec plus ou moins de recherche. Les dernières techniques, nées des progrès réalisés avec les colles synthétiques, ont bouleversé depuis une vingtaine d'années les principes industriels d'impression et d'assemblage. Les brochures de grande diffusion ainsi réalisées sont accessibles à tous.
Les éditions dites "de luxe", plus chères, sont fabriquées en utilisant les mêmes méthodes : les papiers sont de meilleure qualité, les couvertures sont plus cartonnées et sont parfois décorées...
Des illustrations et "hors textes" peuvent leur donner un aspect plus attrayant. Ce sont, cependant, des produits de série.
Tout amateur de beaux livres aimerait que sa bibliothèque ne comporte que des livres "uniques", personnalisés, bien à lui... Pour cela, en partant de livres industriels, il les confiera à un relieur - ou il deviendra lui-même relieur-amateur.

La reliure a deux buts :
- rendre tous les livres plus solides.
- en faire des objets originaux, si possible artistiques.

Le livre, constamment ouvert, refermé, laissé ouvert à plat ou à l'envers, souffre beaucoup : chaque cahier, chaque page se comporte comme une charnière.
Les couvertures et les dos se défraîchissent, s'égratignent ou se déchirent. L'extraction d'un livre d'un rayon de bibliothèque constitue toujours une épreuve. La poussière, la lumière ternissent les décorations, les encrages ou les teintes. Le temps les fane un peu plus chaque jour.
La reliure pratiquée aujourd'hui par les professionnels et les amateurs diffère peu de celle pratiquée autrefois. Le résultat donne solidité et pérennité au volume relié. Bien sûr la création de matières nouvelles ou de produits de synthèse a simplifié quelques préparations, mais elle a permis également d'élargir les possibilités. Outre les traditionnels cuirs et parchemins (basanes, chagrins, veau, maroquins...), les revêtements plastifiés, papiers de toutes origines, toiles naturelles ou artificielles, le relieur moderne a à sa disposition une gamme très large de produits. Il pourra dans la finition du livre donner ainsi libre cours à son désir de création.
Voici schématiquement les opérations entreprises par un relieur. Le volume "industriel" est entièrement démonté (débrochage). Les vieilles colles sont grattées, éliminées. Tous les cahiers et feuillets sont vérifiés et réparés.
Le collationnage (remise en ordre), l'adjonction de pages de garde, la mise en presse terminent ce que l'on nomme la "plaçure". Ces ensembles de feuilles, parfaitement alignées, seront ensuite "grecquées" (sciées) pour passer les ficelles, ou rubans, qui assureront l'ossature du dos au moment de la couture.



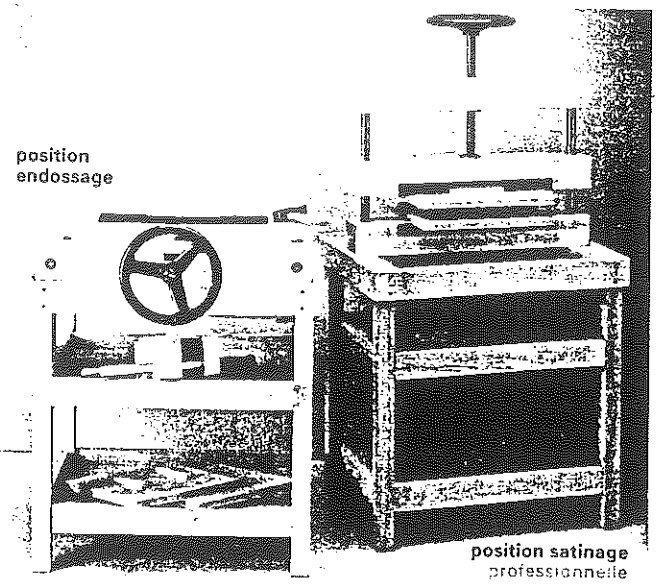
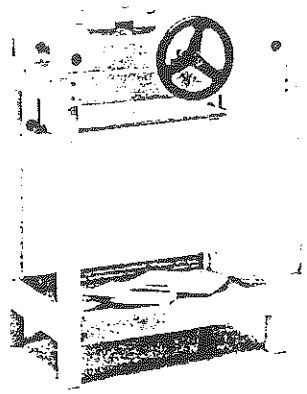


FIG. 2 - 3 - 4
relieuse
professionnelle



Les opérations de "rognage" (coupe en alignement de tous les feuillets) sont faites non pas avec un massicot mais avec un outil manuel précis, porteur d'une lame très tranchante : le fût à rogner (voir fig. 2-3-4).
Le dos est ensuite arrondi et mis en "anse de panier". Les cartons de plat s'y adapteront ; ils seront ensuite fixés solidement grâce au débordement des ficelles ou des rubans.
A ce stade, des opérations de finition interviennent. D'elles dépendra la qualité de la reliure ; le livre est déjà un *volume*.
L'habillage avec un faux-dos, carte à nerfs, nerfs, "couvrure" (c'est à dire choix des matières de dos, de plats, de coins), constitue la partie finale de la présentation.
C'est durant cette étape que le relieur met en oeuvre son goût, sa création et son originalité.
Le livre sera de reliure pleine : entièrement recouvert en peau (basane, chagrin, parchemin, veau, maroquin...). Les peaux proviennent donc de moutons, de chèvres ou de veau. Leur épaisseur est adaptée au type de volume en fonction de son format, de son utilisation, de l'aspect souhaité.
La demi-reliure n'utilise la peau que pour le dos et les coins. Le dos en peau se prolonge sur les plats (environ du tiers ou du quart de leur largeur). Le reste des cartons est décoré avec des papiers spéciaux : marbrés, peignés, irisés, de couleur, glacés ou mats, ombrés, jaspés... (voir figure 5).
La dorure est une opération complémentaire qui consiste à décorer les plats (filets, écussons, fleurons), dorer les têtes et apposer les titres et les noms d'auteur sur le dos. Ce travail se réalise avec de véritables feuilles d'or. Beaucoup de relieurs-amateurs ne font pas de dorure : le matériel est important et cher, la technique est délicate ; elle nécessite beaucoup de précision et d'expérience.
Les volumes reliés à la maison sont souvent envoyés à la dorure chez des professionnels.

Tout ce beau travail minutieux demande de la patience et du temps. Certains livres en très mauvais état exigent plusieurs dizaines d'heures pour être terminés. Les temps de réparation sont en effet variables.
Le relieur-amateur peut progresser par paliers: il commence en utilisant des toiles ou des matières synthétiques - il ne passera aux cuirs que plus tard.
Dès les premiers livres, on se sent fier de son travail, bien que l'on sache ce qui a été manqué. Alors on recommence et la passion vous prend !

Jean-Marie COURGEON

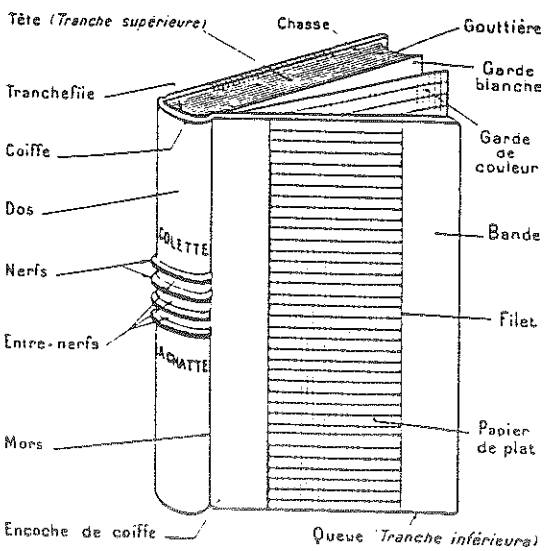


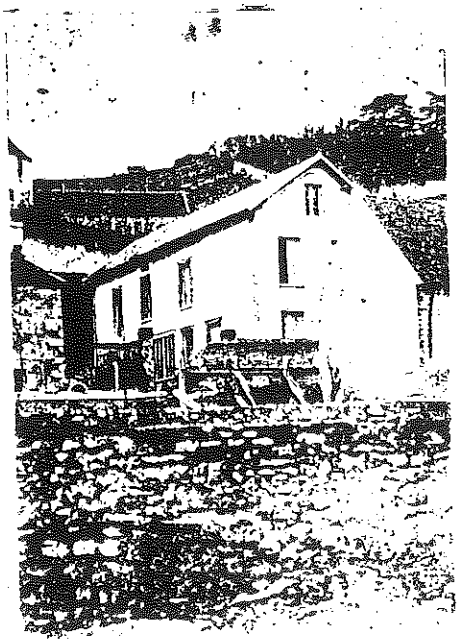
FIG. 5 — Diverses parties de la reliure.

Les transporteurs guyonnais

A l'époque du grand-père de Pierre Alexandre, les déplacements des voyageurs et du courrier étaient assurés entre La Roche et Bonnières par Monsieur Jourdain qui possédait une voiture (sorte de diligence) et un cheval vigilant.
Jusqu'en 1914, son circuit passait par le pont suspendu de La Roche, puis Freneuse et enfin la gare de Bonnières.
Après 1914, le pont ayant été démoli, il empruntait la route de Clachalôze.



Son écurie et sa remise étaient situées en face de l'Hôpital, là où se trouve maintenant la chaufferie.
Par la suite, Adrien Flandre puis son fils René aidé par son frère Raymond reprirent le flambeau. Le garage était toujours au même endroit.



La Roche-Guyon. — Garage et Ateliers Varin

Le premier car automobile Ford Modèle T avait l'aspect d'un vieux tramway, avec des vitres en véritable verre qui faisaient en roulant un bruit d'enfer. Le confort était spartiate, on y accédait par une porte située à l'arrière.
La mise en route s'effectuait uniquement à la manivelle (le car n'avait pas de démarreur). Il pouvait prendre de 15 à 20 personnes.
Pas facile à conduire, ce car, lors d'une manoeuvre à Bonnières, avait atterri dans un fossé. Ce furent ses passagers qui le tirèrent de là, se souvient Pierre Alexandre qui avait participé au sauvetage.
Enfin, un matériel plus moderne, un car Citroën de vingt places, le remplaça. Ce nouveau car faisait trois fois par jour la liaison : la première vers 7h, la dernière vers 19h, desservant Clachalôze et Tripleval.
Il était souvent retenu pour des mariages ou des excursions, et transportait aussi pour la Poste courrier et colis.

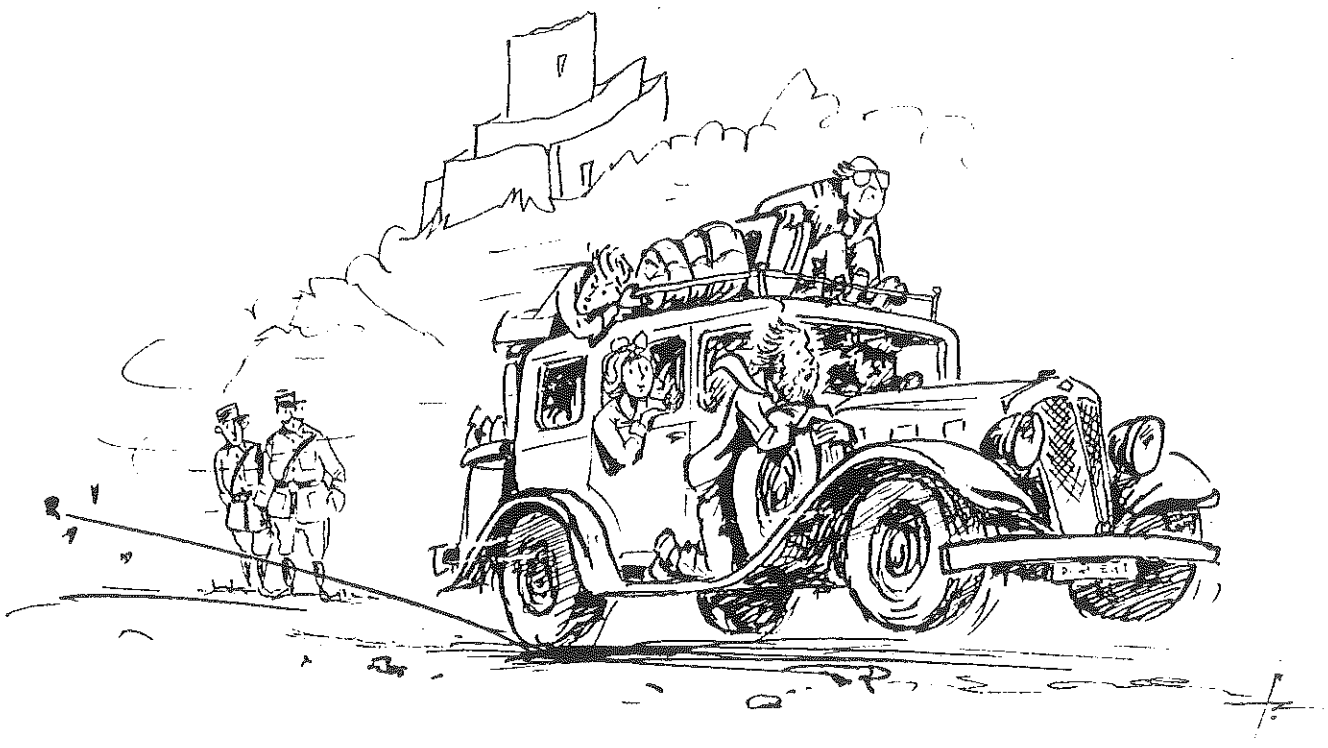
Sur les ailes

En septembre 1939, le garage fut cédé à Monsieur Bourèche puis rapidement à Monsieur Ledigabel qui l'anima jusqu'en 1940.
A la Libération, Monsieur René Léger et son épouse Germaine succédèrent à M. Ledigabel.
Le car Citroën ayant disparu (sans doute durant la guerre ou l'évacuation), monsieur et madame Léger utilisèrent une grosse voiture Renault pour assurer la desserte. C'était souvent madame Léger qui conduisait.
En plus de cette activité, monsieur et madame Léger avaient repris vers 1942 le Café de la Poste, en bas de la côte des Bois (café qui n'existe plus maintenant).
Pour en revenir aux transports, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils étaient folkloriques : la pauvre et solide voiture

recevait couramment 16 à 17 voyageurs, le record ayant été de 20.
On remplissait d'abord l'intérieur, les uns sur les genoux des autres, puis on garnissait les marchepieds (place de choix), enfin on couvrait les ailes avant et le toit. André Crépin se souvient avoir effectué le trajet cramponné à la roue de secours incluse dans l'aile avant.
Et que faisait la police devant ce tableau?... Rien ! Pour cela seulement, c'était une bonne période.
En 1945-46 ou 1947, monsieur et madame Léger ont arrêté le transport sur Bonnières.
De 1950, sauf erreur, à 1975, les transports Jacquemard qui possédaient un car Chausson ont assuré les liaisons entre La Roche et Mantes.
Le car était garé dans la descente devant le château, ce qui facilitait son démarrage par temps froid.
Après cela, il n'y eut plus de services vers Bonnières ou Mantes. En 1973-1974, monsieur Delamare, qui avait loué un car chez Citroën, faisait procéder au ramassage scolaire La Roche - Bonnières - Vernon. Puis un syndicat intercommunal a organisé ce service.

Charles DESTAILLEURS

(D'après les souvenirs de Mesdames Girardin-Léger, Mascré, Madeleine Noin, et de Messieurs Raymond Flandre, Henri Delamare, Pierre Alexandre et André Crépin.)



Les cars Citroën (ligne n° 51)

(D'après les souvenirs de Messieurs Pierre Alexandre, Henri Delamare, Dominique Dolo.)

Durant la période 1939-1945, et aussi après la guerre jusqu'en mars 1974, les cars Citroën desservaient de nombreux villes et villages de notre secteur en partant de Paris, porte Maillot.
Dans le cas de La Roche, le premier départ de Paris se situait vers 7h30 pour arriver à La Roche à 9h15.
Le car passait par Nanterre, Saint-Germain, Meulan, Les Mureaux, Oinville, Sailly, Vétheuil, terminus La Roche pour certains tandis que d'autres poursuivaient jusqu'à Vernon et Ecos. Parfois, les chauffeurs dormaient à La Roche.
Pendant la guerre, les cars P 45 roulaient au gazogène bois, un stockage d'environ un mètre cube en sacs était logé sur la galerie du toit.
Comme pour les locomotives, les chauffeurs devaient plusieurs fois durant le trajet recharger le gazo.
Après 1945, les vieux cars gazo furent remplacés par des P 55 fonctionnant au gas-oil. Mais ce n'est qu'aux environs de 1960 que les cars Citroën abandonnèrent leur long « museau » pour intégrer le moteur dans la caisse.
Les cars étaient souvent surchargés et il n'était pas rare de faire monter les jeunes passagers sur la galerie (se souvient Pierre Alexandre qui a pratiqué la chose). Après quelques arrêts, la place se faisant, les « sportifs » étaient enfin admis au chaud.
A l'époque, une histoire vraie a défrayé la chronique. Un homme avait acheté un cercueil qui fut placé sur le toit du car. La pluie tombant, notre voyageur se réfugia dans le cercueil. Un autre passager monta aussi sur la galerie, le car continua son voyage. Le martèlement de la pluie ayant cessé, le passager du cercueil souleva le couvercle : frayeur de l'autre qui se jeta en bas et fut blessé. C.D.





Blake & Mortimer une œuvre magistrale - **Edgar P. Jacobs**

Philip Mortimer - «Je suis né aux Indes en 1906, de parents écossais. Physicien passionné d'archéologie, je suis un intellectuel créateur au tempérament bouillonnant. J'ai créé, en 1946, « *l'Espadon* », engin « triphibie » télécommandé ou piloté, opérant à partir d'une base sous-marine, capable de jaillir des flots telle une fusée, de fondre sur l'objectif et de replonger tel un submersible. J'ai l'esprit chevaleresque et je suis toujours prêt à porter secours à un ami ou à un inconnu en difficulté.

Permettez-moi de vous présenter mon alter ego; j'ai nommé le Capitaine Francis Blake. Anglo-saxon comme moi, Francis Blake est un pur produit d'Oxford où il fit ses études avant de fréquenter l'école militaire.
Membre de l'un des bureaux de L'*Intelligence Service*, le M.I.5, chargé de la sécurité intérieure et du contre-espionnage, on lui confie de nombreuses missions dans le monde. Il a fréquemment recours aux déguisements, quand c'est nécessaire, pour faire aboutir une mission délicate.
Pour moi, Francis est plus qu'un allié; c'est un véritable ami.

Voici maintenant celui sans lequel nos aventures ne pourraient exister : le Colonel Olrik. Ennemi juré, c'est un aventurier sans scrupules qui sert ses maîtres en espérant les doubler afin de tirer profit des événements. Intelligent et perspicace, il change facilement d'identité. Il est, en fait, l'incarnation du mal et c'est un adversaire redoutable que Francis et moi combattons avec énergie et efficacité.

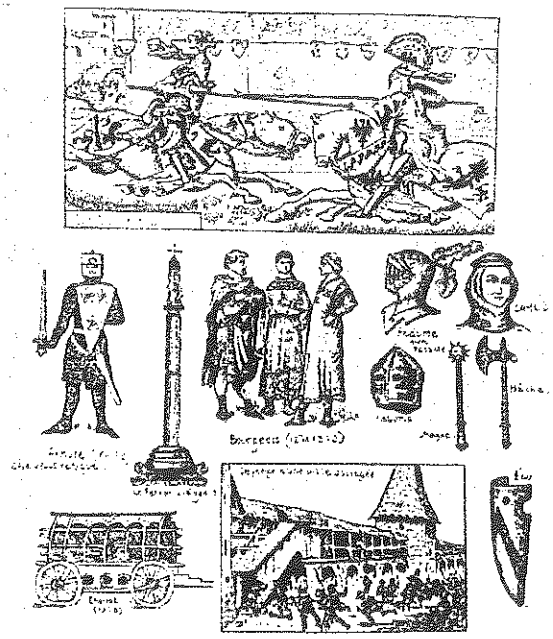
C'est le 26 septembre 1946, sous la plume de notre génial créateur Edgar P. Jacobs, dessinateur et collaborateur de Georges Rémi, plus connu sous le nom d'Hergé, que nous sommes réellement nés.

Mais assez parlé de nous!
Ecoutons plutôt Edgar P. Jacobs nous raconter son histoire. »

Edgar P. Jacobs - « C'est à Bruxelles que j'ai vu le jour, le 30 mars 1904. Mes parents habitaient un quartier délimité par le Conservatoire, les musées d'Art Ancien et Moderne et l'Académie Royale des Beaux Arts. Cette proximité a certainement joué un rôle dans ma vie, puisque je fus très tôt attiré par l'art.

Très jeune, je réalisai une scène en papier collé, au fronton de laquelle j'inscrivis le mot *Opéra*. Cet endroit devait plus tard avoir une répercussion importante dans mon existence.

A 11 ans, sur mes cahiers d'écolier, je concevais mes premiers dessins, illustrations d'épopées historiques qui, si elles faisaient la joie de mes camarades, me permettaient aussi d'affiner ma technique et mon style.



En 1917, se produisit un événement qui allait bouleverser ma vie. Le Théâtre Royal de la Monnaie, à Bruxelles, donnait une représentation du *Faust* de Gounod. Cet opéra allait être le début d'une grande passion.

Dès l'âge de 15 ans, j'entrai à l'Académie Royale des Beaux Arts. Je partageais mon temps entre l'étude du dessin et la découverte de l'art lyrique, en faisant de la figuration au Théâtre Royal de la Monnaie, dans *Guillaume Tell* puis dans *Carmen* et *Aïda*.

Entre 1921 et 1940, j'ai partagé ma vie entre le dessin pour les catalogues des Grands Magasins et le chant d'opéra. Cette période fut pour moi exceptionnelle et la rencontre d'artistes prestigieux allait m'amener jusqu'à l'Opéra de Lille. Malheureusement, la grande crise des années 1930 m'empêcha de poursuivre cette carrière lyrique et la guerre de 1940 me contraignit à reprendre le crayon.

En 1942, à l'issue d'une représentation de « *Tintin aux Indes ou le mystère du diamant bleu* », mon ami Jacques Van Melkebeke me présenta à Hergé.
A l'époque, la bande dessinée n'était pour moi que le moyen de vivre et j'attendais avec impatience de pouvoir retravailler à l'Opéra. J'avais commencé *Le Rayon U*, une bande dessinée futuriste, dans le journal *Bravo* et je voulais la terminer avant d'accepter la proposition d'Hergé qui souhaitait que je le rejoigne pour travailler sur les albums de *Tintin*. Hergé avait été frappé par la manière dont je concevais une histoire et surtout par l'importance que j'attachais à la mise en couleur et à la disposition des textes dans l'image.
Quelques semaines plus tard, il me demanda de passer le voir chez lui afin que je lui donne des renseignements sur la technique de l'application de la couleur. Nous avons passé l'après-midi à discuter et nous nous sommes quittés très bons copains.
Quelques mois plus tard, je commençais à travailler pour lui. Ensemble, nous avons procédé aux remaniements des couleurs sur les albums de *Tintin au Congo* puis du *Lotus bleu* et du *Sceptre d'Ottokar*.



A la même époque, nous avons travaillé à la préparation des albums des *Sept boules de cristal* et du *Temple du soleil*. Hergé avait un très grand sens de l'humour, ce qui fait que toute discussion finissait toujours par s'apaiser rapidement. Il a d'ailleurs dit que je lui avais inspiré le personnage de Haddock. Je crois que ce n'est pas faux. Il avait dû prendre modèle sur mes réactions pendant le travail où il m'arrivait de m'emporter à propos de certains petits incidents. Notre collaboration a continué jusqu'à la

Libération. Les albums de *Tintin* ont malheureusement connu un petit ralentissement, Hergé ayant quelques problèmes avec les autorités de la Résistance.

En 1946, Raymond Leblanc, éditeur belge, propose à Hergé de créer un journal pour les enfants intitulé *Tintin*. Hergé m'associa immédiatement à ce projet pour lequel je devais créer les aventures de *Blake et Mortimer*, série d'anticipation qui débuta avec *le Secret de l'Espadon.*

C'est en 1947 que j'ai arrêté de travailler avec Hergé. Cette séparation ne s'est pas faite très facilement, car nous formions un excellent tandem. Toutefois, nous avons continué à nous voir très souvent et notamment lors des fameux banquets du journal *Tintin* qui se déroulaient à l'Auberge du Chevalier Beersel et qui étaient prétexte à partager quelques bonnes bouteilles au milieu des rires et des dernières histoires drôles.

Le seul sujet de désaccord entre nous était la musique. Hergé détestait la grande musique alors que c'était mon univers de prédilection. Une chose qu'on ignore, pourtant, c'est que j'ai dessiné le costume de la Castafiore et que j'ai écrit les notes de son fameux *Air des bijoux.*

Philip Mortimer - « By jove, quelle histoire !
Dommage que ce tandem créatif ne nous ait réuni, Tintin et moi, qu'une seule fois. C'était en 1960 pour le numéro de Noël du journal *Tintin*. Il y était question d'un voyage dans le temps, en référence au *Piège diabolique*, sorti en septembre de la même année ».

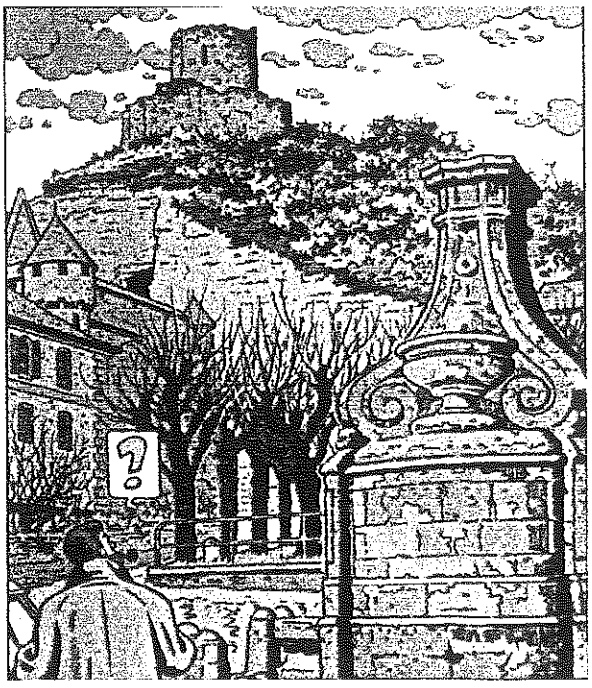
LE PIEGE DIABOLIQUE
naissance d'une bande dessinée

Philip Mortimer. « Il y a maintenant deux ans que le sinistre Professeur Miloch est mort et voici qu'un notaire me remet une enveloppe contenant un message de Miloch ainsi que deux clés.

Celui-ci m'invite à me rendre dans un petit village de l'Ile-de-France afin d'y découvrir une invention FANTASTIQUE, d'une portée INCALCULABLE. Vous l'avez sans doute reconnu, il s'agit de La Roche-Guyon, décor de ma prochaine aventure.
Mais laissons Edgar P Jacobs nous expliquer les raisons de son choix. »

Edgar P. Jacobs - « Au départ de toute histoire de *Blake et Mortimer* , il y a une étincelle, une idée qui jaillit spontanément. Elle peut venir d'un fait-divers, d'une communication scientifique ou d'un site particulièrement suggestif.

Pour *Le Piège diabolique,* je voulais raconter une histoire à partir de l'expression populaire « *c'était le bon temps* », essayant de démontrer aux nostalgiques du passé et aux utopistes du futur, que le « *bon temps* » tel qu'ils l'entendent, n'existe pas.



J'ai alors cherché des articles scientifiques sur la théorie de la relativité et sur le fonctionnement des réacteurs dans des revues spécialisées, pour concevoir un

engin transtemporel, qui allait transporter Mortimer dans le passé et le futur. J'ai donc lu des comptes rendus sur les recherches scientifiques en cours en URSS et aux Etats-Unis.

Puis, j'ai pris des contacts avec les spécialistes des disciplines concernées ; un physicien du centre nucléaire de Mol, des techniciens, des météorologues, des pilotes de ligne, des archéologues, des professeurs, des médecins...

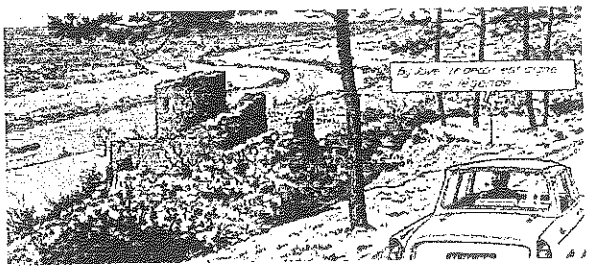
Munis de ces divers renseignements, je passe au scénario qui comprend la rédaction détaillée des différentes séquences qui composent l'histoire. Le rôle de chacun des personnages, leurs caractéristiques physiques et morales, le calendrier, le temps qu'il fera...

Pour *Le Piège diabolique*, je voulais un endroit d'une grande ampleur, présentant un intérêt géographique, stratégique et historique, se prêtant à l'évocation d'événements passés et futurs.

J'ai choisi de prospecter sur les lieux mêmes où devait se dérouler l'action. J'ai dressé des plans, pris des photos et surtout je me suis imprégné de l'atmosphère.

D'après un travail exploratoire sur la carte, mon choix s'était d'abord porté sur le château de Vez, dans l'Oise. Mais sur le terrain, le castel, bien que fort beau, se trouvait situé dans un cadre trop étriqué.
Je me rabattis ensuite sur le château de Coucy, historiquement célèbre, mais ce qu'il en reste, et surtout ce qui l'entoure, ne m'inspira guère.

Enfin, je me dirigeai vers La Roche-Guyon. Nous arrivâmes sur la commune par la route des Crêtes, lorsqu'à un détour du chemin nous apparut soudain, s'étendant jusqu'à la ligne d'horizon, le grandiose panorama de la vallée de la Seine, avec la célèbre boucle du fleuve et, à l'avant-plan, enfouies parmi les frondaisons rousses, les puissantes ruines du donjon. Mon décor était là.



Nous étions en automne, les hôtels et restaurants avaient fermé boutique: les ruelles étaient désertes et les vieilles demeures silencieuses : exactement l'ambiance que je souhaitais. Enfin, comme nous débouchions sur le parvis de l'église, j'aperçus en contrebas, le long d'un escalier aux marches usées, une maison aux volets clos...

Sans hésiter une seconde, je dis à ma femme : La Bove ! »



Philip Mortimer - « A propos de la « *Bove* », les huit aventures que je partage avec mon ami Francis Blake, se déroulent toutes dans un décor particulier : ***les souterrains.***

En effet, dans *Le Secret de l'Espadon*, la base secrète est construite sous le détroit d'Ormuz ; plus tard, Blake et moi-même nous nous enfonçons dans les profondeurs de *La Grande Pyramide* et c'est sous la maison du savant Septimus que nous découvrons un abri transformé en laboratoire, dans *La Marque jaune*. Puis, ce sera la caverne souterraine de l'*Atlantide* et la Station 001 du réseau Cirrus de *S.O.S. Météores* sous le château de Troussalet.
Dans *L'Affaire du Collier*, la bande d'Olrik a niché son repaire dans les carrières et les catacombes du sous-sol parisien. Dans les *Trois Formules du Professeur Satô*, les installations scientifiques se trouvent dans le sous-sol de sa villa, dans la baie de Sagami.

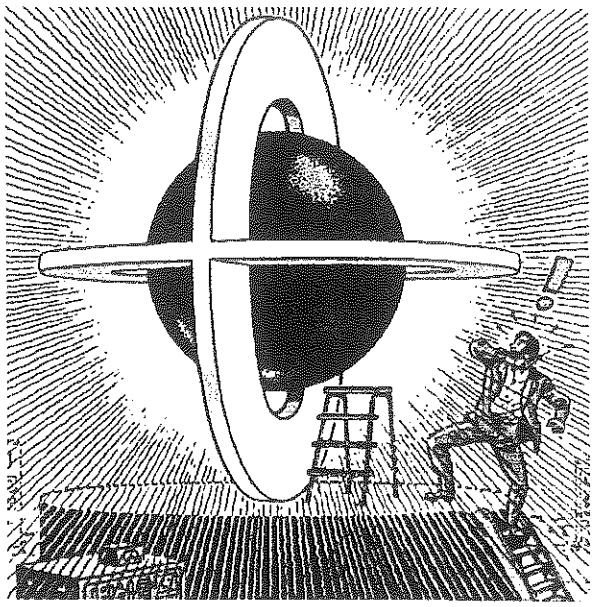
Enfin, dans *Le Piège diabolique*, je commence mon voyage dans la « *Bove de la Demoiselle* » avant de m'enfoncer dans les souterrains du château de La Roche-Guyon. C'est là que je devais découvrir le laboratoire du Professeur Miloch et le fameux « chronoscaphe », engin transtemporel.

Voilà donc une règle sans exception qui, si elle ne manque pas de susciter la curiosité, n'en a pas moins une explication rationnelle. »

Edgar P. Jacobs - « Tout enfant, je jouais dans la cour de mon oncle, ébéniste à Louvain, lorsque le couvercle vermoulu d'un vieux puits désaffecté céda sous mes pieds et me précipita, à plus de sept mètres de profondeur.

Mon sauvetage s'avéra laborieux, personne n'osant se risquer dans cette étroite cheminée. J'y barbotais plusieurs dizaines de minutes ».

Philip Mortimer - « C'est sans doute pour rappeler le souvenir de ce « voyage » au fond du gouffre et cette sensation de claustrophobie que le chronoscaphe du *Piège diabolique* est de forme sphérique et si étroit. »



Edgar P. Jacobs - « J'eus beaucoup de mal à réunir une documentation graphique sur le château de La Roche-Guyon. Ce n'est que grâce à mes investigations sur place que j'ai réussi à en reconstituer l'essentiel. C'est le château ancien que j'ai choisi. Ce qu'il avait de remarquable était son donjon en éperon du XIIe siècle, jadis plus haut de 8 m, entouré d'une double enceinte, et enfin le remarquable aménagement souterrain, salles d'armes, chambres, magasins, couloirs, escaliers taillés dans la craie vive dont un relie les défenses de la vallée à celles de la crête. L'ensemble formait une redoutable forteresse.

L'exploration semi-clandestine de ces ruines d'accès difficile, à travers une véritable jungle et dans un silence impressionnant, demeure pour moi un souvenir particulièrement émouvant ».

Philip Mortimer - « Je me souviens encore de mon arrivée dans la crypte du château. Le chronoscaphe venait de s'immobiliser dans un endroit sombre qui ressemblait à une immense grotte creusée dans la craie. J'en déduisis rapidement que je devais me trouver sous terre.

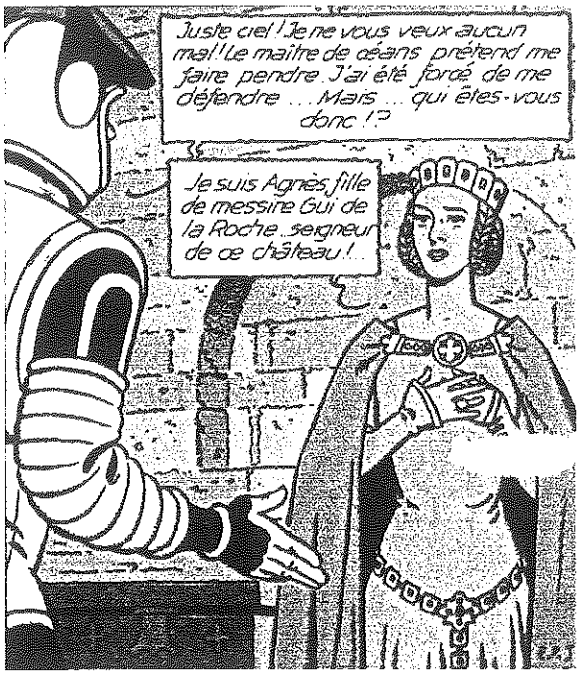


En fait, après quelques investigations et la découverte d'un escalier souterrain, je me rendis compte que j'avais changé d'époque et que je me trouvais dans les entrailles d'un château médiéval.

La suite, vous la connaissez ! Ma rencontre avec le maître des lieux, le Seigneur Gui de La Roche et le grand Jacques, véritable colosse que je combattis loyalement, et qui, n'acceptant pas sa défaite, chercha à me faire passer pour un sorcier.
C'est presque un miracle si je suis sorti vivant de cette aventure.

C'est grâce à Agnès de La Roche, fille de messire Gui de La Roche, que j'ai réussi à retrouver la crypte. Cette charmante demoiselle, quelque peu effrayée par mon intrusion, m'aida dans ma fuite en actionnant le mécanisme d'une porte dérobée qui fit pivoter la muraille sur un passage secret. »

Agnès de La Roche - « Vous êtes un homme étrange...Merci et adieu. Jamais je ne vous oublierai ».



Philip Mortimer - « Moi non plus je ne l'ai pas oubliée. Aujourd'hui encore, lorsque je me trouve dans une demeure seigneuriale ou dans un château médiéval, je repense à cette histoire avec une certaine nostalgie. »

Edgar P. Jacobs - *Le Piège diabolique* sortit le 22 septembre 1960, dans le n° 38 du journal *Tintin*, et l'album en 1962. La censure émanant de la commission de surveillance et de contrôle de la presse enfantine du Secrétariat d'Etat à l'Information, avisa le 25 juin 1962 les éditions Dargaud « *...qu'en raison des nombreuses violences qu'il comporte et la hideur des images illustrant ce récit d'anticipation...* », *Le Piège diabolique* est interdit d'importation en France.

Au même moment, une adaptation radiophonique du *Piège diabolique* passait sur les antennes de l'ex O.R.T.F., avec dans les rôles principaux, Geneviève Casile, de la Comédie Française, Jean-Pierre Marielle, Jean Rochefort et Roger Carel. »

Philip Mortimer - « Avant de refermer cet album de souvenirs, j'aimerais vous faire

découvrir la réelle passion de Edgar P. Jacobs : *l'Opéra*. »

Grand prix d'Excellence de chant, Edgar P. Jacobs exercera son talent pendant deux années, dans la troupe des Théâtres Municipaux de Lille, pour la saison 1930-1931, au Théâtre Sébastopol en tant que deuxième baryton et pour la saison 1931-1932, au Grand Théâtre (Opéra), comme baryton.

Edgar P. Jacobs - « A peine nanti de mon prix d'excellence, j'auditionne et suis immédiatement engagé à l'Opéra de Lille sous la Direction de Paul Frady. Cet Opéra était considéré comme l'une des six meilleures scènes de France dont l'orchestre était dirigé par des chefs de grand renom, tel que Gustave Cloes et Rhulmann de l'Opéra et Masson de l'Opéra-Comique. Les plus grands noms du théâtre lyrique de l'époque y venaient régulièrement en représentation. A l'Opéra de Lille, j'ai eu la chance de chanter aux côtés de quelques unes des plus grandes voix de l'époque : MICHELLETI, Thomas SALIGNAC, VIGNEAU, Emma LUART, Clara CLAIRBERT et bien d'autres.



Durant cette période, je réalisais également de nombreuses maquettes de décors, quantité de costumes et d'ingénieux accessoires qui me permettaient d'améliorer notablement, et ce à peu de frais, les costumes fournis par le théâtre. »

Philip Mortimer - « My god ! On retrouve là l'ingéniosité d'Edgar P. Jacobs, utilisant son sens créatif au service de cette oeuvre musicale suprême qu'est l'opéra. C'est dans le rôle de Bretigny, dans *Manon* de MASSENET, qu'il débuta à Lille en 1930. La troupe jouait indifféremment au Grand Théâtre et au Sébastopol suivant les oeuvres programmées.

Voici les principaux rôles tenus par Edgar P. Jacobs durant ces deux saisons.
- Tchelkalow dans *Boris Godounov* de MOUSSORGSKY,
- L'Alcade dans *Le Barbier de Seville* de ROSSINI,
- Spoletta dans *La Tosca* de PUCCINI,
- Le docteur dans *La Traviata* de VERDI,
- Un apprenti dans *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* de WAGNER,
- Moralès dans *Carmen* de BIZET,
- Juan dans *Don Quichotte* de Richard STRAUSS,
- Schlemil dans *Les Contes d'Hoffman* d'OFFENBACH

Et bien d'autres encore...

Le seul enregistrement connu d'Edgar P. Jacobs est l'air de la mort de Valentin dans le *Faust* de GOUNOD. »

Edgar P. Jacobs - « Si l'on cherche à établir entre le théâtre et mon travail de dessinateur un rapport ou une influence, il faut dans ce cas remonter bien avant mon passage à l'Opéra de Lille, qui ne fut en somme que la conséquence logique de mon attirance vers ce mode d'expression. »

Philip Mortimer - « Justement analysons le rapport qui existe entre l'oeuvre d' Edgar P. Jacobs et l'opéra.

Quand on lit nos aventures, on est d'abord frappé par l'importance de l'élément sonore, celui de la voix principalement, que traduisent des graphiques parfois gigantesques au sein des « phylactères ». C'est à la voix que Francis Blake et moi-même reconnaissons Olrik. Dans *La Chambre d'Horus*, lorsqu'Abdel Razek vient venger sa religion du sacrilège d'Olrik, je vois le grand Inquisiteur du *Don Carlos* de Verdi venant affronter Philippe II d'Espagne.

Edgar P. Jacobs a, de toute évidence, le goût et le sens de la mise en scène et du théâtre. *La Chambre d'Horus* que nous découvrons dans *Le Secret de la Grande Pyramide* est un décor d'opéra et on pourrait en dire tout autant de la salle de commandes dans *SOS Météores*, des salles du palais de *l'Atlantide*, de la chambre de la vérité et de la Bove du *Piège Diabolique*, de Lhassa dans *Le Secret de l'Espadon*.

Souvenez-vous également du rôle joué par les souterrains. Ils sont inévitables et sont une occasion de mise en scène où l'éclairage tient une place prépondérante, où l'univers sonore s'amplifie dans les résonances mystérieuses. Dans ce décor, le théâtre commence. Rapidement, nous pouvons percevoir la mise en oeuvre des artifices scéniques. Edgar P. Jacobs aime les entrées spectaculaires.

Le souci de l'unité de l'oeuvre d'Edgar P. Jacobs passe aussi par le choix de noms sonores : *Marduck, Dagon, Olrik, Adji Kassim, Bassam-Damdu.* Ces noms permettent une simplification, une stylisation des personnages qui est très propre à l'opéra. »

Voilà ! Il est temps de refermer ce livre de souvenirs. Le 20 février 1997, il y aura dix ans qu'Edgar P. Jacobs nous a quittés. Il laisse derrière lui une oeuvre magistrale dans laquelle il est difficile de faire un choix parmi les huit aventures de *Blake & Mortimer*.

Néanmoins on peut en retenir trois : il y a la perfection de *La Marque jaune*, la magie exotique du *Mystère de La Grande Pyramide* et bien entendu le délire de la science-fiction du *Piège Diabolique* qui est le plus « jacobsien » de toute la saga.

C'est l'apogée. Jacobs y a tout mis : l'histoire, le moyen-âge, et la science-fiction dans un monde où règne le spectre de la guerre nucléaire qui l'a hanté toute sa vie.

Philippe FOSSÉ



L'oeuvre d'Edgar P. Jacobs

1943	*Le Rayon U*
1946	1er numéro du journal *Tintin* Naissance des aventures de *Blake & Mortimer*. *Le Secret de l'Espadon*
1946/1947	Journal de *Tintin* 61 illustrations pour la *Guerre des Mondes* de H.G. Wells
1950	*Le Mystère de la Grande Pyramide 1 et 2*
1953	*La Marque Jaune*
1955	*L'Enigme de l'Atlantide*
1958	*S.O.S. Météores*
1960	*Le Piège Diabolique*
1964	Journal de *Tintin* 4 planches sur *Le Trésor de Toutânkhamon*
1965	*L'Affaire du Collier*
1971	*Les 3 Formules du Professeur Sato 1 et 2*

Bibliographie

E.P. Jacobs - *Un opéra de papier* - Autobiographie - Ed. Gallimard - 1981

E.P. Jacobs - *Le Piège Diabolique* - Ed. Blake & Mortimer - 1960

Jean-Marc Guyard - *Le Baryton du 9ème Art* - Studio E.P. Jacobs - 1990

Claude Le Gallo - *Le monde de E.P. Jacobs* - Ed. du Lombard - 1984

Gérard Lenne - *Blake, Jacobs et Mortimer* - Ramsay - 1996

Gérard Lenne - *L'Affaire Jacobs* - Megawave - 1990

Pierre Assouline - *Hergé* - Ed. Plon - 1996

L'Echo des Théâtres - Michel Lainez - EPJ Collectors - 1996

Gérard de Junneman - *Héros et aventures de la Bande Dessinée* - Manuscrit

Didier Quella-Guyot - *La Bande Dessinée* - Ed. Hachette - 1996



Des archéologues à La Roche

Savez-vous que La Roche-Guyon possède le seul souterrain médiéval connu en France à faire communiquer un château et un donjon ? L'ouverture de ce souterrain a donc intéressé vivement le Service Départemental d'Archéologie du Conseil Général qui a dépêché sur place des spécialistes. Ces archéologues-historiens ont travaillé en collaboration avec l'architecte chargé de la restauration du château. Ils nous ont fait part avec passion de leurs découvertes, que ce soit dans le domaine de l'eau, du château troglodytique ou du donjon. Et ce n'est certainement pas fini...

Le Service Départemental d'Archéologie

L'archéologie en cette fin de siècle a beaucoup évolué. Il suffit de se rendre au Service Départemental d'Archéologie situé dans l'abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône pour s'en persuader.

Ce service, situé dans l'ancien dortoir des nonnes à l'étage, comprend un centre de documentation (de plus de 5.000 ouvrages), créé en 1986 par Philippe Soulier. Ces documents sont dépouillés et classés par thème et par période, ce qui rend leur accès facile aux nombreux étudiants et visiteurs. Les archéologues ont à leur disposition de nombreuses cartes topographiques au 1/5.000ème, des fonds de cartes d'état-major, ainsi que les doubles des cadastres napoléoniens pour l'Ile-de-France, etc...

Ces cartes permettent d'avoir une vue d'ensemble et de repérer des structures, des lignes directrices, qui mettent en lumière d'anciennes voies, d'anciens hameaux...

Sont regroupées à l'abbaye, les fonctions d'anthropologie, de géo-morphologie, de paléontologie, de stratigraphie et bien d'autres. On peut y passer au microscope les bois (xylologie), on y recolle ossements et silex, mais aussi les pots de chambre des nonnes de l'abbaye, jetés par les révolutionnaires et retrouvés sur place ! Tous les services travaillent en collaboration et dans la bonne humeur et mettent ce centre départemental à la hauteur de l'archéologie française.

Deux hommes, Marc Viré, Ingénieur Archéologue de l'A.F.A.N (Association Française d'Archéologie Nationale) et Christophe Toupet, Conservateur territorial du Patrimoine et Archéologue départemental du Conseil Général du Val-d'Oise, ont mené de nombreuses fouilles sur le département et se sont penchés récemment plus particulièrement sur notre secteur.

A Bonnières d'abord, où avec le SADY (Service d'Archéologie Départemental des Yvelines), ils ont repéré et fouillé avec minutie « l'abri du Mammouth », découvert par Poulain au début du siècle. Il s'agit d'un abri sous roche du paléolithique supérieur (environ 11.000 ans avant notre ère).

Dans l'espoir de faire une découverte analogue, le service départemental d'Archéologie du Val-d'Oise a mené des études dans la région de La Roche-Guyon, Chérence, Haute-Isle et Vétheuil. Il a recensé quatorze abris. Malheureusement, il existe sur le côté sud de la Seine, un phénomène de « cryoclastie » (gros écarts de température entre le jour et la nuit) qui, combiné à l'action de la pluie et du vent, a fait ébouler la falaise emportant les traces préhistoriques anciennes. Seuls des niveaux du néolithique ont pu être reconnus.

L'occupation la plus ancienne, sur notre secteur, remonte au Chasséen, c'est-à-dire au néolithique moyen, environ 3.500 ans avant J.C.

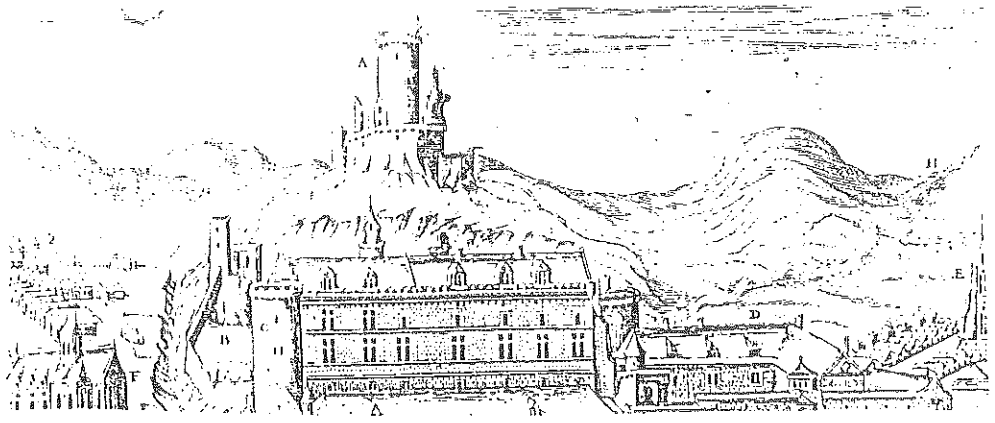
Sur la piste de l'eau

Les archéologues pensaient s'arrêter là, lorsqu'en 1989, M. Toupet a repéré à

Chérence, par avion, des traces qui semblaient suivre le chemin de l'aqueduc amenant l'eau au château de La Roche-Guyon.
Après avoir pensé qu'il s'agissait d'une enceinte néolithique, il a fait des fouilles. Il s'agirait d'une deuxième canalisation d'adduction d'eau, parallèle à la première, mais plus ancienne, probablement du XIVème siècle.
Si l'on réfléchit bien et si l'on suit l'aqueduc, il est curieux qu'entre Chérence et La Roche-Guyon, le trajet de l'aqueduc de 1742 soit plat et qu'en haut de la charrière des Bois l'aqueduc plonge brutalement. Les archéologues ont maintenant trouvé un point de bifurcation. L'aqueduc de 1742 pourrait donc être un aménagement tardif utilisant un système d'adduction d'eau qui existait déjà au XIVème siècle. Cette canalisation, plus visible, pouvait « doubler » la canalisation médiévale. La première canalisation, celle du XIVème siècle étant prévue pour amener l'eau ... au donjon !
Il faut maintenant un peu de patience pour reconstituer tout le trajet. C'est là que l'archéologie rejoint l'architecture.

Archéologie et architecture
Autrefois, l'architecture et l'archéologie étaient liées. Les archéologues et les architectes étudiaient la construction et l'évolution des bâtiments. Les techniques architecturales ayant évolué, l'architecture s'est spécialisée dans la résistance des matériaux et l'amélioration des techniques. L'archéologie s'est mise à étudier le « détruit » plus que le « bâti », et elle s'est repliée sur l'étude de périodes très anciennes.
Avec le XIXème siècle et la poésie des « ruines », les romantiques ont contribué également à la disparition de nombreux monuments. Il faut savoir, en effet, qu'une ruine non stabilisée et non couverte ne résiste en général pas plus de 200 ans d'après les spécialistes. Il faut croire que notre donjon était bien solide !
Or, depuis 15 ans environ, il y a un retournement de situation. On pense à protéger les édifices, à les restaurer. Nous en avons l'exemple avec le château de La Roche-Guyon.

Fouilles et découvertes
Parallèlement à la restauration, les archéologues peuvent apporter leurs lumières d'historiens aux architectes et profiter des travaux pour mettre à jour et étudier différentes parties du château.
En effet, Viollet-le-Duc nous a bien légué des plans, pour expliquer la défense féodale française, mais ils sont bourrés d'erreurs. Il faut maintenant utiliser une méthode d'approche scientifique pour retracer les métamorphoses architecturales de notre château. On connaît bien le château du bas, mais le château médiéval antérieur reste à décortiquer. De plus les fossés n'ont jamais été fouillés. Cela pourrait commencer par une étude par résonance magnétique, qui permet de fouiller sans creuser, pour voir s'il y a des éléments intéressants.
Des moyens devraient être débloqués pour établir un relevé topographique précis de la colline au-dessus du château. Ce qui n'a jamais été fait.
Les archéologues pensent actuellement que le château du bas devait être à cheval sur une route (qui aurait été dans le prolongement de la rue des Frères-Rousse et de la rue de l'Audience et qui passait sur l'actuelle terrasse du château ?). La position des portes et des herses médiévales corrobore cette théorie. La route actuelle serait un ancien bras de Seine asséché.
Les archéologues estiment également que l'une des raisons pour lesquelles l'ancien château troglodytique n'est plus visible pourrait être que la falaise a été creusée par Roger de Liancourt dans les années 1660 et a donc reculé d'une toise environ (1,95m). Mais il est possible que l'on puisse retrouver des traces du XIIème siècle dans les boves avoisinantes.
Il y a encore d'autres détails qui pourraient aider à retrouver la configuration exacte du château primitif. Par exemple, le superbe pan de mur médiéval en pierres de taille dans la petite pièce en bas du souterrain.



Le château par Claude Châtillon vers 1630. Des vestiges de bâtiments apparaissent en arrière de l'enceinte.

Ce mur s'élève à 20 cm du mur d'enceinte. Cela signifie donc que le mur d'enceinte n'existait pas en 1200. On pourrait également « fouiller » pour retrouver la trace d'éléments en bois (passerelles, etc..) à ce niveau.

Le donjon était-il habité ?

L'ouverture du souterrain a été très instructive pour les archéologues. La démolition du mur qui fermait le souterrain a permis de définir :

1° que le donjon a probablement été construit environ dix ans avant le premier mur d'enceinte.

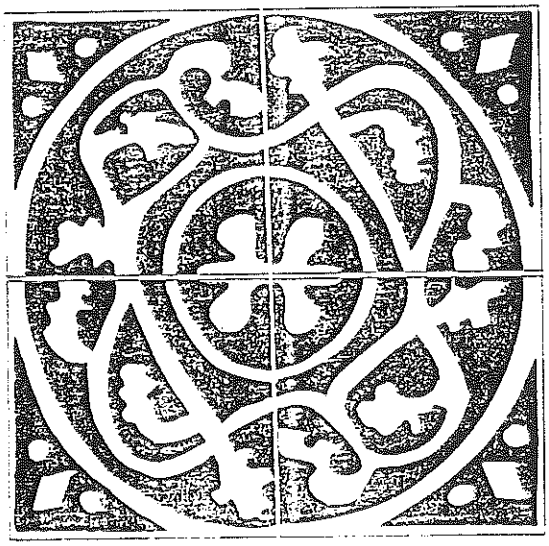
2° que le deuxième mur est beaucoup plus tardif (du XIVème siècle), et devait servir de position à l'artillerie de l'époque.

Mais quelle était l'utilité réelle du donjon ? De ce donjon, on ne pouvait pas voir la Normandie. Alors, était-ce vraiment un donjon défensif, ou plutôt le reflet impressionnant de la puissance du roi de France et de son suzerain ? On peut se poser la question.

Jules Formigé, architecte des Monuments Historiques, avait procédé à une fouille du donjon en 1941 et avait trouvé des éléments de décoration et de construction d'une demeure soignée : fragments de portes, colonnes d'angle, plâtres (or le plâtre était relativement cher et peu utilisé à l'époque). Les éléments de toiture découverts comportaient des tuiles rouges et vernissées, des tuiles vertes et jaunes, ainsi que des ardoises fines de forme trapézoïdales, donc prévues pour une toiture conique.

Marc Viré a trouvé de nombreux carrelages monochromes, dans les tons de marron, rouge et vert ainsi que d'autres superbes carrelages glacés, sécables, presque neufs, dans les tons de jaune et de rouge avec de nombreux motifs dont certains fort complexes (cf. dessin).

Encore plus important, ont été retrouvées des briquettes provenant de cheminées. Tous ces éléments de confort ne pouvaient provenir que d'un bâtiment à usage résidentiel. Or le problème du donjon était qu'il ne pouvait servir de résidence, car il ne possédait pas de cheminées.

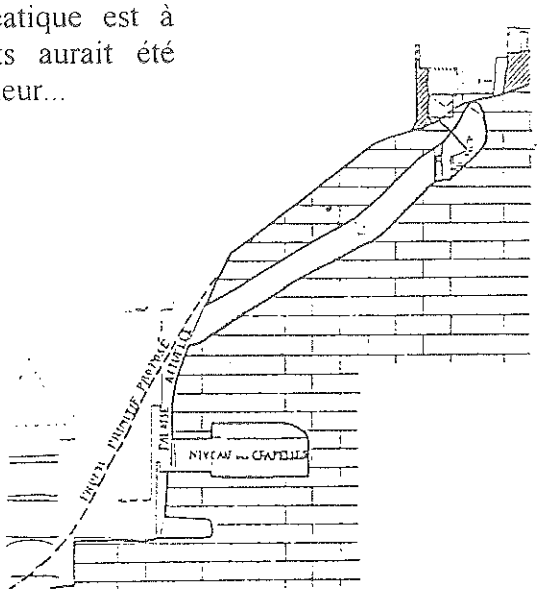


Les archéologues pensent que les gravats proviennent de deux petits bâtiments qui devaient être construits de chaque côté du donjon (cf. dessin de Châtillon).

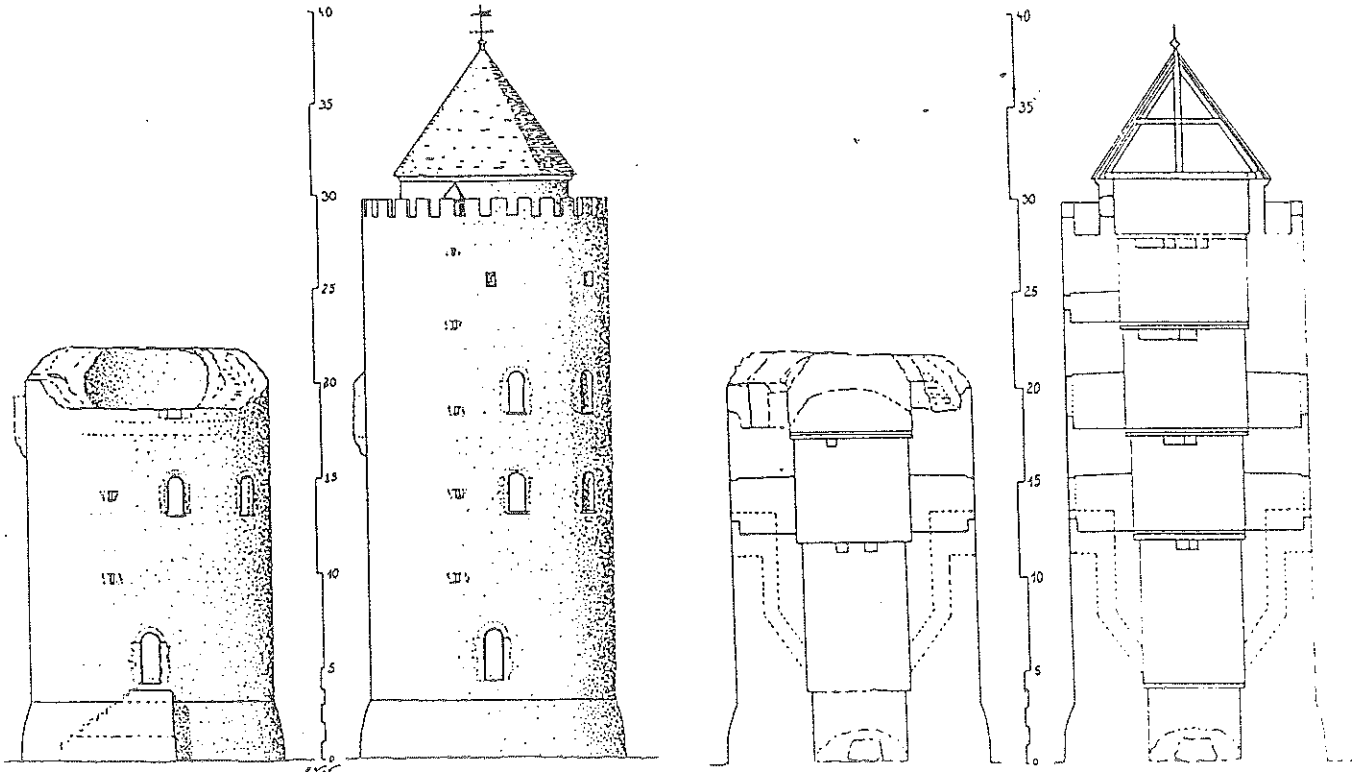
Puis, lorsque la duchesse d'Enville a fait combler le souterrain en 1776, pour réaliser son parc « à fabriques », les fabriques étant de petits monuments

disséminés (caves fraîches, etc...), le donjon est certainement devenu une « fabrique », un but panoramique pour une jolie promenade.
A la Révolution, en 1793, quand le donjon a été partiellement démoli, les pierres ont dû être réutilisées par les « locaux » dans leurs maisons. Peut-être possédez-vous un morceau de donjon chez vous ?
Les archéologues sont également sur la trace du grand puits du château. Si l'on suppose que le donjon s'élève à 80 mètres NGF et que la nappe phréatique est à environ 18 mètres, le puits aurait été creusé à 60 mètres de profondeur...
Ce qui serait stupéfiant.
Tous ces éléments donnent grande envie à nos archéologues de poursuivre leurs investigations. L'archéologie est devenue une science jeune, moderne, qui permet de fouiller sans abîmer, par résonance magnétique, par exemple.
Marc Viré et Christophe Toupet sont passionnés par La Roche et souhaitent, en collaboration avec les habitants du village, faire la lumière sur les énigmes historiques de notre beau château.

Clarisse PRAULT



Reconstitution de la forme primitive de la colline et tracé du souterrain.



Coupe et élévation du donjon. Etat actuel et restitution.

Le Parc Naturel Régional du Vexin français

Le 9 mai 1995 naissait officiellement le Parc Naturel Régional du Vexin français. Notre village fait partie des 94 communes de ce Parc. Voici donc quelques informations sur cette création.

Le Code rural définit ainsi les raisons de création d'un Parc Naturel Régional :
« A l'initiative des régions, dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, peut être classé en Parc Naturel Régional un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine. »

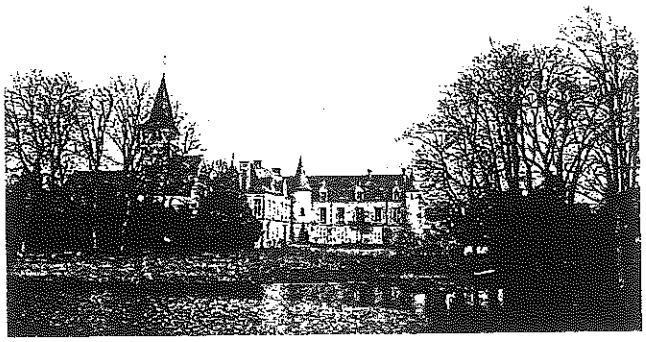
Les études, concertations et délibérations ont pris plusieurs années. Nous avons suivi toutes ces réflexions empreintes parfois d'espoir et parfois de découragement.
Nous savions qu'il était important de protéger ce territoire de l'Ile-de-France où nous vivons. Proche de cette région à l'urbanisation galopante, souvent hideuse, il était nécessaire de mettre un frein et d'établir des règles de protection.
Proches de nous, nous avons vu et suivi les développements inquiétants de Mantes, de Cergy ...

La charte du Parc
Le Parc Naturel Régional du Vexin français s'organise autour d'un projet élaboré pour assurer l'équilibre entre protection de l'environnement et développement économique local.
La charte du Parc est le contrat qui concrétise ce projet. Elle engage pour dix ans ses signataires ainsi que l'Etat qui l'a approuvée. Elle fixe les objectifs à atteindre et détermine les orientations ainsi que les mesures permettant de les mettre en oeuvre.

Le Parc a pour mission de :
- sauvegarder et enrichir les espaces naturels.
- réhabiliter et réutiliser le patrimoine bâti, restaurer et mettre en valeur le patrimoine culturel.
- maintenir et développer l'agriculture dans le respect de l'environnement.
- permettre un développement local raisonné et actif, créateur d'emplois.
- favoriser le maintien de la vie locale.
- développer un tourisme vert et culturel.
- faire du Parc un lieu de communication, d'information, d'animation, d'échanges et de promotion.

Le Parc s'appuie sur une équipe technique pluridisciplinaire au service des collectivités.

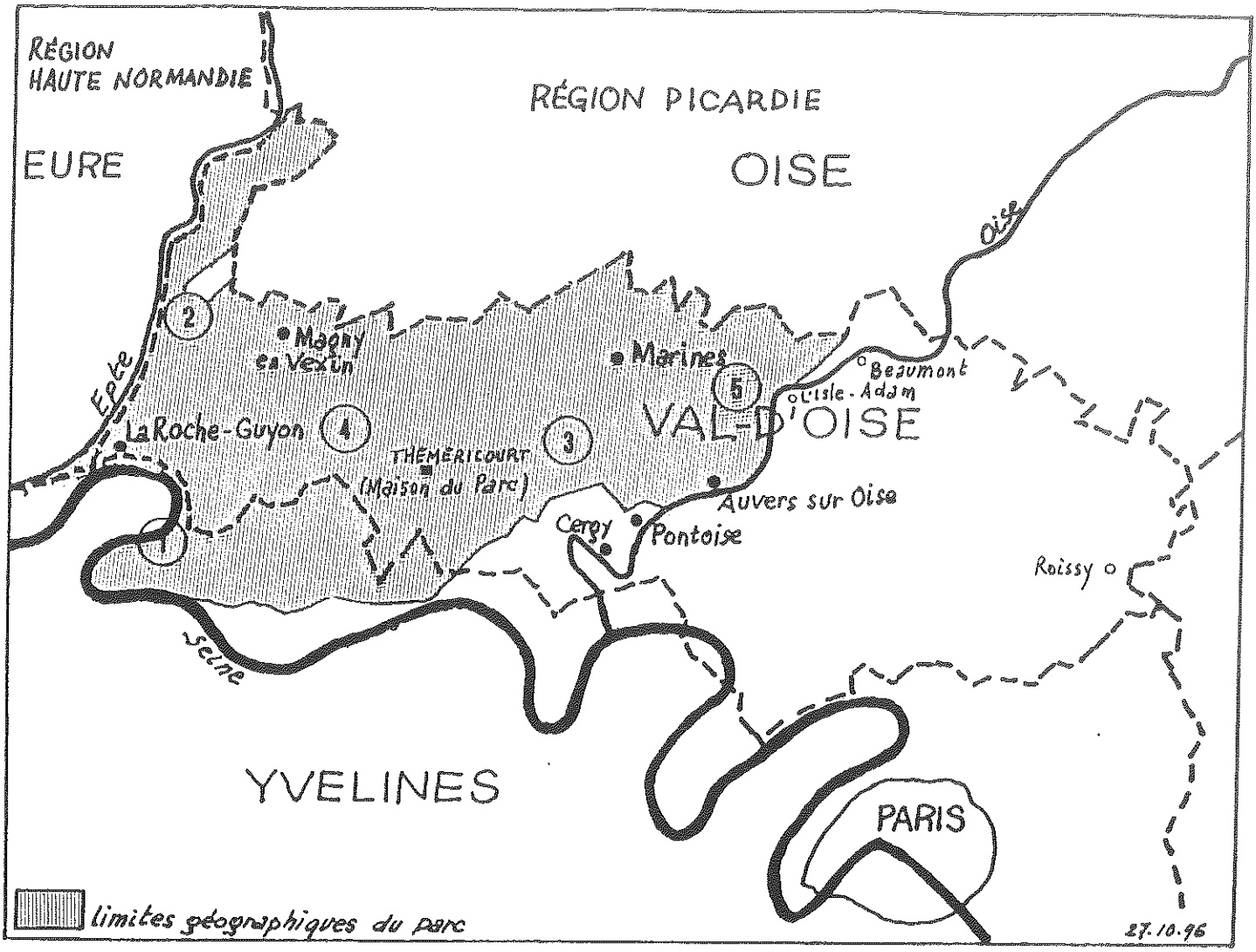
La maison du Parc



Elle est installée en plein cœur du Vexin français, au château de Théméricourt. La Maison du Parc est un centre de travail mais aussi un lieu d'accueil et d'information, de rencontres et d'échanges pour les Vexinois et les visiteurs.

Maison du Parc
Château de Théméricourt
95450 THEMERICOURT

Tél : 34 66 15 10
Fax : 34 66 15 11



Le Parc Naturel Régional est formé de cinq entités géographiques correspondant à des espaces naturels remarquables :

(1) - Les côteaux de la Roche-Guyon et la boucle de Guernes.

(2) - La vallée de l'Epte.

(3) - La vallée de la Viosne.

(4) - Les buttes boisées d'Arthies.

(5) - La vallée du Sausseron.

- 1 région : l'ILE DE FRANCE.
- 2 départements : le VAL D'OISE et les YVELINES.
- 94 communes : 77 dans le VAL D'OISE.
  17 dans les YVELINES.
- 65 669 hectares.
- 66 491 habitants.

Les organes de gestion

Le Parc Naturel Régional du Vexin français est géré par un Syndicat mixte qui regroupe toutes les collectivités signataires de la charte:

- la Région Ile-de-France.
- les Départements du Val-d'Oise et des Yvelines.
- les Communes adhérentes.

Il associe ses partenaires : associations, organismes socioprofessionnels, pour la mise en oeuvre de la charte.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc est administré par un Comité syndical, composé de 118 membres auxquels s'ajoutent les délégués des communes non territorialement concernées dites "villes portes" (par exemple Cergy, Pontoise, Meulan...)

Le Comité syndical se prononce sur toute question concernant la gestion, le fonctionnement et l'animation du Parc Naturel Régional.

Le Bureau peut être chargé du règlement de certaines affaires et recevoir à cet effet délégation du Comité syndical.

« Pour atteindre rapidement les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés : protection du patrimoine, développement économique, coopération territoriale, il nous faut surmonter les hésitations, vaincre les méfiances, rassurer les inquiétudes et maîtriser l'inexpérience naturelle de chacun des acteurs.

C'est à ce prix que nous réussirons dans notre ambitieuse entreprise en mobilisant tous les acteurs et toutes les volontés qui veulent unir leurs efforts pour bâtir un Parc naturel exemplaire, créatif et dynamique ».

Gérard CLAUDEL, Président de Parc Naturel Régional du Vexin français.

Ce Parc, notre Parc, vient donc de naître. Notre commune participe aux travaux de mise en oeuvre de la charte.

Notre bulletin municipal, *La Roche info*, ne manquera pas de vous informer des évolutions, réalisations, projets concernant le Parc.

Jean-Marie COURGEON

Le logo du Parc

Parc naturel régional du Vexin français

- l'étoile symbolise son appartenance au réseau national des Parcs naturels régionaux de France.
- le blé ondulant rappelle la vocation agricole du Vexin français,
- la croix pattée illustre la richesse de son patrimoine historique.

Mona Païva, marquise, chanteuse ou mystificatrice ?

Il était une fois une maison dans la colline, qui servait de gibet aux loups. Cette maison, vous l'avez compris, se situe rue de la Charrière des Bois... Elle aurait appartenu, selon la légende guyonnaise (propagée par Georges Sirot), à une « lionne » du boulevard, j'ai nommé Mona Païva. Voici quelques détails croustillants sur l'histoire de cette authentique marquise.

Née en 1819 (selon le Larousse en 10 volumes), d'un père juif ayant fui la Pologne pour s'installer à Moscou, Thérèse Lachmann épousa un tailleur français, Hyacinthe Villoing, avant de suivre un client qui l'emmena à Constantinople, la couvrit de bijoux, et... disparut.
Elle rencontra un Turc, qui la vendit fort cher à un « satrape graisseux » pour son harem. Au bout de trois mois, elle s'évada et réussit à gagner Vienne au bras d'un homme d'affaires allemand. Puis, quand elle eut assez d'argent, elle prit la diligence et débarqua dans le Paris de Louis-Philippe. Elle devait avoir vingt ans.
Après quelques jours pénibles dans une chambrette de la rue des Rosiers, elle rencontra son premier amant sérieux, le pianiste Henri Hertz. En quelques mois, Hertz lui fit connaître le Tout-Paris. Puis, ruiné, il partit refaire fortune en Amérique. Elle s'attacha alors à Théophile Gauthier. Elle parlait cinq langues, était jeune, rusée, jouait du piano, avait lu suffisamment pour faire illusion. Elle était prête à conquérir Paris.

Lorettes, biches et lionnes

Dans la hiérarchie de la galanterie parisienne, les « lorettes » proliféraient au niveau du trottoir, les « biches » étaient entretenues par des bourgeois cossus et les « lionnes » étaient réservées aux ducs et aux piliers du Jockey Club.
Elle fut la maîtresse du duc de Guiche à qui elle coûta fort cher, du duc de Gramont et de bien d'autres... Les dandies fortunés se battaient pour l'avoir à leur table. Thérèse Lachmann avait gagné. Elle était devenue une « lionne ».
Elle fréquenta tous les artistes de l'époque, Wagner, Eugène Sue, Balzac... Au cours d'un voyage à Londres, elle rencontra même Louis-Napoléon en exil, qui repoussa ses avances. Dépitée, elle revint en France et au cours d'un dîner fit la connaissance du marquis Francesco de Païva y Arajho.
Ayant appris que son mari le Français Villoing était mort, Thérèse vit là une remarquable occasion de se faire une place dans la bonne société officielle.
Le marquis de Païva était couvert de dettes. Elle le savait, mais l'épousa néanmoins le 4 juin 1851. Thérèse Lachmann apportait à la communauté « un million de francs en diverses valeurs et argent », l'époux offrait un « majorat sis en Portugal », grevé d'une dette de douze cent mille francs. La cérémonie religieuse fut pompeuse, les artistes, les écrivains, les demi-mondains se pressèrent dans la petite chapelle de Passy où se déroulait le mariage.

25, Champs Elysées

Malgré ses nombreux admirateurs, Thérèse ne réussit pas à accéder à la respectabilité. On ne l'appelait que « La Païva ». Le marquis faisant d'autres dettes, elle exigea la séparation.
Le comte Guido Henckel de Donnesmarck, un noble prussien, vint prendre la relève. Il était riche, possédait de nombreux châteaux, des terres, des mines de cuivre et des comptes dans toutes les banques du monde. De plus, il était le cousin germain du prince Bismarck, le chancelier du roi Guillaume de Prusse.
Elle acheta alors en 1856 un terrain vague sur les Champs Elysées et confia les plans de sa future demeure et sa décoration à l'architecte Pierre Mangain.

Les travaux durèrent dix ans. La décoration était somptueuse. Des miroirs, de l'onyx, du marbre, un étalage de tout l'argent dépensé pendant des années pour elle, par ses nombreux amants.
Le Tout-Paris défila donc au n° 25 des Champs Elysées et ricana, les commérages allant bon train : « Tout est prêt pour elle, dit-on, on vient d'y poser le trottoir ».
Elle acheta ensuite un très beau château de la région parisienne à Pontchartrain.

Triste fin pour une coquette

En 1870, l'atmosphère générale se dégrada entre la France et l'Allemagne. Thérèse partit dans le triste château de Neudeck. Elle y apprit la nomination du paisible comte au rang de gouverneur d'Alsace-Lorraine, tandis que le cousin de Bismarck persuadait le pape d'annuler le mariage de la marquise.
Dès que ce fut fait, Thérèse Lachmann devint comtesse Henckel devant le pasteur de l'église évangélique en 1871. On fêta joyeusement la noce à Paris, sans se soucier que le marquis de Païva, ruiné, venait de se faire sauter la cervelle.
Mais l'atmosphère de Paris ayant changé, on la traita d'espionne, on leva le poing contre elle. Le comte parvint à grand-peine à la convaincre de retourner à Neudeck.
La Païva, triste, maussade, désoeuvrée, se mit à grossir dans des proportions énormes. Pour se distraire, elle se fit construire dans son parc une réplique du Palais des Tuileries qui, à Paris, venait de brûler et dont elle avait racheté les pierres.
Elle mourut le 20 janvier 1884, d'un arrêt du coeur, tellement grasse qu'elle ne pouvait plus respirer.

Une deuxième Païva

Quelles sont les traces laissées par cette « ravageuse » à La Roche-Guyon ? Bien maigres en vérité !
D'après les documents attestant l'origine de propriété du « Gibet aux Loups », l'ancienne propriétaire se nommait Juliette Peyroult, dite Mona Païva.
Elle aurait été chanteuse à l'Opéra Comique. Or, *il n'existe aucune trace d'elle* au répertoire des artistes de l'Opéra Comique.
De plus, elle serait née en 1900.
Thérèse Lachmann, elle, était née en 1819 et morte en 1884. *Comment une femme décédée en 1884 aurait-elle pu posséder une maison construite en 1926, soit après sa mort ?*
A priori, il paraît impossible qu'il s'agisse de la même personne. Alors pourquoi Juliette Peyroult s'est-elle affublée d'un pseudonyme aussi sulfureux ? Mystère...

Devant notre perplexité, nous avons décidé de lancer un appel à témoins.
Nous attendons tous les détails en votre possession, souvenirs, photos, témoignages pouvant nous aider et nous lancer sur une bonne piste.

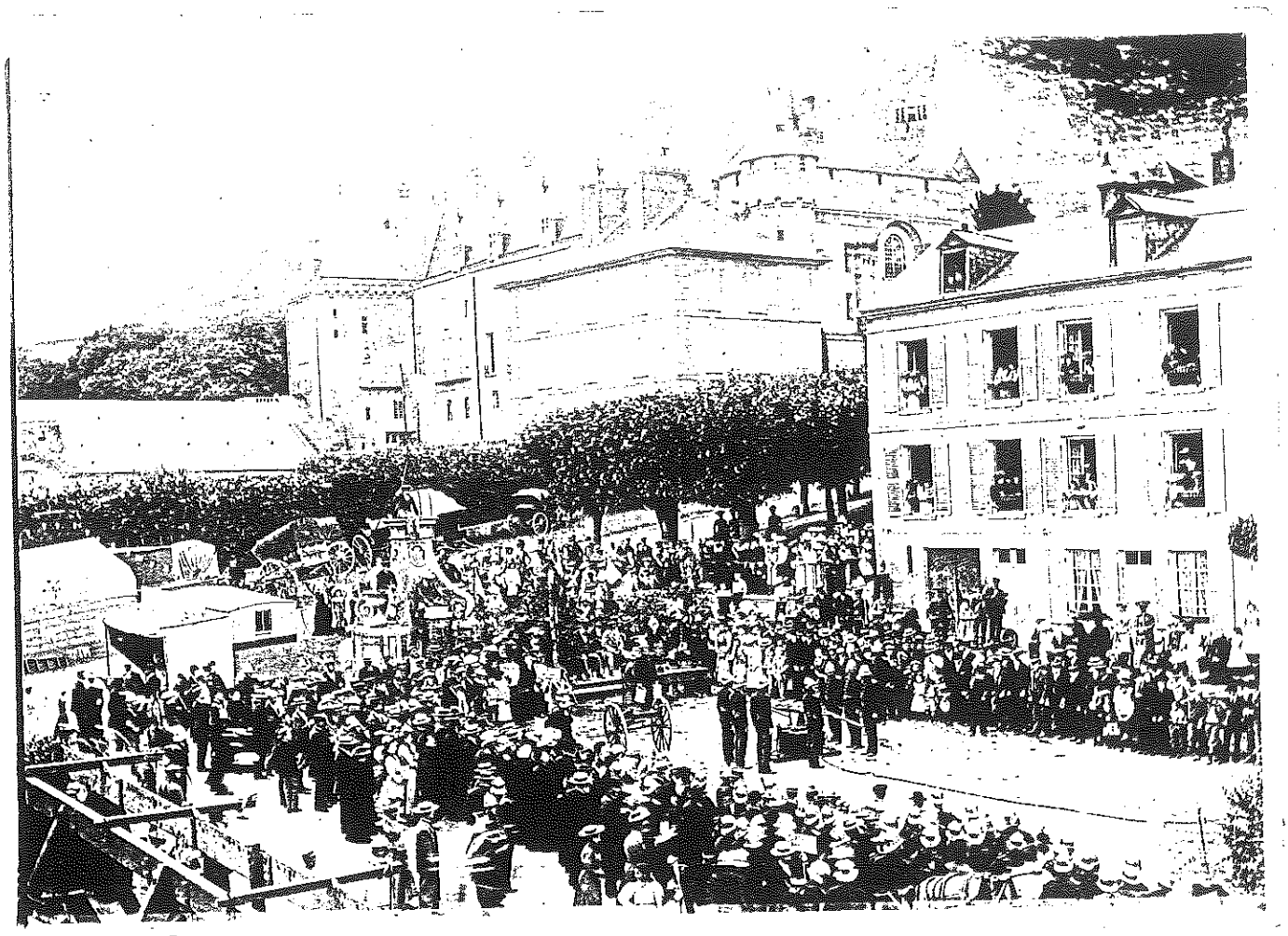
Nous vous ferons part de nos recherches et de nos découvertes dans le prochain numéro de « Promenades dans La Roche ».

A suivre...

Clarisse PRAULT

Merci à Francis CASSOU, qui a mené l'enquête à l'Opéra Comique et réuni la bibliographie de cet article :
- *Guide du Paris amoureux*, Tchou, 1969.
- *La vie amoureuse de la Marquise de Païva*, A. Mariel, Editions des Deux Rives, 1954.
- *La Païva, espionne galante*, H. Cortigny, Gallimard, 1951.

La mairie aura 150 ans le 8 mai 1997



Photographie sur plaque 13 x 18 cm. Tirage à la lumière du jour en format direct avec châssis. Date estimée : 1901 à 1904. Fête des pompiers ou 14 juillet.

La mairie comporte des échafaudages au niveau du premier étage : réparations ? ou améliorations ? ou création de la terrasse ?

A noter également la crête côté Ouest dénudée et sans végétation.

La tour carrée sud-ouest du château est couverte avec une toiture en ardoises raccordée à la couverture du corps principal.

Une haie vive ferme aux regards la cour des écuries, côté Est.

Les tilleuls, plantés par M. Toutain, maire de La Roche-Guyon, vers l'année 1860 (voir Emile Rousse, édition 1892, page 452), sont déjà bien fournis.

Ces arbres avaient ici 40 à 45 ans. Ils sont donc jeunes : la longévité du tilleul (*Tilia cordata*) varie entre 500 et 800 ans ! Remarquer la circonférence des troncs.

Pompiers : uniformes et matériel Napoléon III (l'uniforme changera après 1918). Matériel uniquement à main, d'où l'importance des effectifs des sapeurs. Ici, il y a sûrement regroupement de brigades des communes voisines (voir pancartes).

J.-M. C.

D'où viennent ces objets ?...

Fort de ses dix siècles d'histoire, notre village recèle des objets mystérieux. Cette rubrique leur est dédiée. D'où viennent-ils ? Nous comptons sur vos témoignages pour résoudre l'énigme et en publier les explications l'année prochaine.
Premiers objets soumis à votre sagacité : une charrette et un boulet de canon.

Au château, dans la cour des écuries, une **charrette** semble abandonnée depuis... Depuis quand ? Notre hypothèse est que cette charrette a été oubliée à La Roche-Guyon en 1944 par la Wehrmacht, et plus précisément par les auxiliaires russes de « l'armée Vlassov » - constituée de prisonniers enrôlés dans les troupes allemandes.

Sur les Crêtes, en juin dernier, huit cent mètres carrés d'herbes et de broussailles avaient brûlé grâce à d'habiles artificiers ayant confondu pyrotechnique et pyromanie. C'est là que fut découvert, affleurant à peine le niveau de la terre à mi-pente, un **boulet** en fonte aciérée mesurant 6 cm de diamètre et pesant 900 grammes.
Sachant que la tour se trouve à 300 ou 400 mètres à vol d'oiseau, pourquoi ce boulet a-t-il été tiré en direction de l'est ? A quelle époque ? Pour quelles raisons (bataille, exercice, bévue de l'artilleur...) ? Avec quel canon, quelle poudre ?...
Pour départager les personnes qui fourniraient les bonnes réponses, une question subsidiaire : noms de l'artilleur, de son chef, du commandant de la tour, du propriétaire du château à cette époque ?

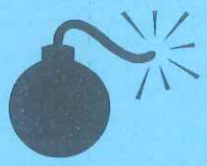
... Où est parti cet objet ?
Le « canon » de La Roche-Guyon

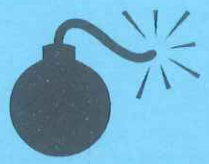
(D'après le récit de notre regretté Roland Guy et les précieuses indications de Pierre Alexandre et de Madame Grièrs.)

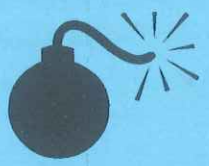
Genèse de l'histoire. Aux environs de 1930, le chanoine Edouard Cordonnier, le sympathique curé de La Roche, était de surcroît un très agréable convive, un fin chasseur et aussi un animateur précurseur : il organisait entre autres avec un cinéma Pathé Rural 17,5 mm des séances de projection de films récréatifs, documentaires ou éducatifs - Louis « le bedeau » avait la charge de tourner la manivelle de l'appareil, « une vraie corvée ».
Toujours inventif, Monsieur le Curé avait acheté aux « Armes et Cycles de Saint-Etienne » un canon à bruit destiné à ponctuer la fête de La Roche, à la Saint Samson (fin juillet).

Tout naturellement, c'est encore Louis Alexandre qui avait la charge de faire fonctionner le canon.
Avant la guerre de 39-45, ce canon était mis en place sur le chemin derrière l'église, au point dominant cette dernière, calé dans une excavation pratiquée dans la marne.
Il était d'usage de le faire détonner trois fois espacées de dix minutes pour marquer le départ des festivités qui prenaient fin avec le célèbre feu d'artifice tiré de la rive opposée de la Seine.
Pour cette occasion, Louis, après la messe de 10 h 30 qui se terminait « rapidement » vers 11 h 45 / 12 h (Monsieur le Curé se faisant un devoir de rappeler à chaque messe les noms de toutes les personnes décédées et qu'il avait enterrées - en fin de carrière, la liste était bien longue), après cela, donc, le bedeau devait se dépêcher de

retirer ses beaux habits en commençant par le célèbre bicorne et l'épée (génératrice de tant de joyeux combats des enfants de choeur dans la sacristie).
Vers midi, Louis mettait en place le fameux canon et commençait le tir.
En 1946, pour la Saint Samson, le brave canon allait être d'autant plus à la fête qu'il n'avait pas servi depuis les six dernières années.
Pour la circonstance, Louis et Roland Guy l'avaient monté à grand peine au pied du mur d'enceinte de la tour.
Normalement, pour dégager un fort bruit, il était chargé avec de la poudre destinée aux feux d'artifice et pétards.
N'ayant pas trouvé à cette époque l'inoffensive poudre et suivant les conseils percutants d'un ami, nos deux compères le gavèrent copieusement avec de la « vraie » poudre provenant d'un « vrai » obus, abandonné par les troupes allemandes ou américaines.
Pour que la détonation fût encore plus forte, le bourrage constitué de vieux journaux fut particulièrement soigné et tassé. Il fallait que « ça pète sévère » comme on dit maintenant.
Bref, après cette minutieuse et explosive préparation, Louis alluma la mèche qui devait mettre le feu à la poudre.
Nos deux amis attendaient sur place la première détonation en se bouchant les oreilles. Soudain, Roland Guy fut pris d'un doute : « Et si ça marchait trop bien ? ».
Il entraîna donc rapidement Louis derrière un angle du rempart et... l'explosion se produisit, magnifique, superbe par son ampleur.
Tout de même, quelques sifflements bizarres s'étaient fait entendre... Quelle ne fut pas leur surprise en sortant de leur abri de ne rien retrouver du canon. Il s'était volatilisé, laissant une cavité dans le mur d'enceinte de la tour.
Cher Monsieur Guy, en me racontant cette action, il en riait de bon coeur, tout en me confessant avoir eu la plus belle peur rétrospective de sa vie.









Charles DESTAILLEURS

PROMENADES DANS LA ROCHE

NUMERO 6 - JANVIER 1997

Revue éditée par la municipalité de La Roche-Guyon

Comité de rédaction :
Françoise BERNARD - Eric COLLARD - Jean-Marie COURGEON
Thierry DELAHAYE - Philippe FOSSÉ
Clarisse PRAULT - Alain QUENNEVILLE

Secrétariat de rédaction :
Françoise COLLARD - Christine FORGE

Couverture : Francis CASSOU

Certains textes et illustrations publiés dans ce numéro
sont extraits de livres ou de revues.
Reproduction interdite sans accord écrit du propriétaire des droits.

Mairie de La Roche-Guyon
01 34 79 70 55